REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3980, rue Saint-Denis, Montréal-18, P. Q.

Vol. LX — Tome II — Novembre 1954

J'ai allumé un feu

J'ai allumé un feu au cœur immense de la forêt
Un feu de ruines
Dont la chaleur se nourrit des perfections futures

Un feu qui brille au front de notre aujourd'hui
Pour nous faire découvrir
Et partager mieux la promesse des grandes vignes

Un feu qui pénètre chacune de nos paroles
Les réchauffe
Comme le soleil, un village de maisons mortes

Un feu muet dans le sommeil du bois
Mais il n'y a personne pour comprendre les folles inventions
De son silence

Et pourquoi m'as-tu conduit loin de la route
Sans phare
Dans cette aventure d'éternité ?

Les couleurs étaient trop neuves aux mâts des printemps
Mes oublis toujours plus parfaits
Sur le désenchantement des marées

Pourtant tu es là
Toi que j'aime
Dans chaque éclosion des flammes

Et le monde s'unit à chacun de nos appels.

Gatien LAPOINTE

Sur deux femmes des origines : Eve et Marie

Je m'empresse d'expliquer mon titre pour qu'on ne croie pas que je vais me lancer, à mon tour, dans la métaphysique de « l'éternel féminin ». Le seuil de la théologie n'en est déjà que trop hanté, sans parler de la foi et de la piété des humbles, qui ne sont point guidés par le seul Esprit de l'adoption baptismale. Je souhaiterais plutôt retrouver ici la simplicité de quelques faits originels, dans la persuasion profonde que rien, dans l'état présent de notre conscience, ne saurait compenser leur obscurcissement.

Dans la foi d'un chrétien, les deux noms d'Eve et de Marie sont chargés d'associations qui composent à ces deux femmes une figure. Chacun peut en juger pour soi. Mais ce qui serait beaucoup plus instructif, ce serait la comparaison, sur ce point, des individus, des milieux et des époques. Il est hors de doute qu'une telle comparaison révélerait d'étonnantes diversités. Certains traits, il va sans dire, demeureraient constants, derrière lesquels nous reconnaîtrions la foi de l'Eglise, vivante mais identique à elle-même. Au point de départ, il y eut, néanmoins, des hommes dont la conscience, spécialement habitée par l'Esprit-Saint, restera toujours la mesure principale, sinon exclusive, de la conscience chrétienne. Ce sont les écrivains sacrés. Ils gardent ici une irremplaçable vertu de rectitude, de sobriété et de profondeur.



Pour le plus grand nombre peut-être, Eve est maintenant la femme de la chute. Ce que son nom évoque le plus spontanément, c'est le fruit défendu, le serpent, la première faute et la catastrophe, immense et imprécise. Encore ai-je mis les choses au mieux, car les conversations courantes, lorsqu'elles touchent au sujet, offrent plus d'un indice que l'« Histoire sainte » de l'enfance est paisiblement devenue le « folklore » de la maturité. Du vieux récit de la *Genèse*, la première femme ne retient

plus guère alors que le pittoresque : la curieuse chirurgie qui l'a formée, la tentation qui l'a séduite, quelque part aux confins du monde fabuleux où les bêtes parlent la langue des hommes, le vêtement improvisé après la faute, avec la piquante suggestion de surcroît que le fruit défendu pourrait bien avoir été autre chose qu'un interdit sur la diète. Le résultat n'est pas merveilleux. Car on discerne mal le profit que ces oripeaux apporteraient à l'intelligence de notre destin. Parmi ceux qui cherchent à comprendre, combien déjà, en présence d'inutiles souvenirs, n'ont plus vu d'autre parti sensé que de renvoyer tout cet héritage au musée des mythes ! Sans les approuver, on les excuse. Comment sauraient-ils ? Partiellement, tout au moins, ils recueillent dans l'impuissance ce que d'autres ont semé dans la pusillanimité.

La perte est pourtant sensible. Le dessein de Dieu étant non seulement ordonné en son essence intemporelle mais continu dans le temps, il est clair, en effet, que la foi ne saurait se dévaluer sur les origines sans priver toute la suite de sa nécessaire justification. Que pourrait signifier, dans la « plénitude des temps », une « rédemption » qui ne serait pas, au sens propre, la restauration d'une « créature » ? C'est la force permanente du christianisme d'avoir compris, effectivement, que la complaisance avec laquelle Dieu regarda, au premier jour, l'œuvre de ses mains, annonçait déjà la réconciliation dans le Christ. Il serait vain cependant de fermer les yeux. Dans de larges portions de la conscience chrétienne, la présence au monde, sauf occasions, n'évoque plus spontanément son origine. Pour autant, il faut dire que nous sommes passés de la « création » à l'« univers », de l'être dont on sait comme d'instinct qu'il possède un au-delà à l'être autonome et fermé sur soi. Il y a longtemps, du reste, que l'abaissement progressif de notre conscience du profane a commencé à faire les frais de cette autonomie. Quoique la pastorale ne semble pas s'en rendre bien compte, le symptôme est d'une extrême gravité. Dans le sacré comme dans le profane, solidaires l'un de l'autre, il commande l'avenir. Au besoin, pour se donner le bénéfice du contraste avec la tradition dont nous sommes issus, il suffirait de relire les grandes hymnes

de l'Ancien Testament. Quel jaillissement et quelle gratuité dans l'admiration ! Sommes-nous de niveau ? Il est plutôt à craindre qu'une certaine réduction inconsciente, et partielle, bien sûr ! du christianisme à la rédemption et de la rédemption à l'expiation du péché, nous empêche même de mesurer la distance réelle qui nous sépare, sur ce point, des psalmistes. On ose à peine suggérer une ligne de vérification. Mais combien de fois avons-nous sérieusement songé que notre foi baptismale avait marqué, aussi, une entrée dans la « création » du Père dont nous sommes devenus les enfants, une initiation au profane en même temps qu'une initiation au sacré, un premier accès, dans la réconciliation obtenue et dans l'espérance de la « gloire », à la « bonté » originelle des choses ? Ou alors, pour revenir aux limites de notre propos, comment se fait-il que nous acceptions souvent sans inquiétude de ne plus porter en nous qu'un souvenir déchu de la première femme, comme si notre adoption dans le Christ n'y était point intéressée autrement que par l'héritage de la faute ?

* * *

En réalité, dans la tradition authentique de la foi, Eve n'est pas en premier lieu la femme de la chute, mais la femme de la création et de la bénédiction. On n'en peut guère douter quand une fois on est retourné à ces admirables récits de la *Genèse* sur lesquels repose, en définitive, du point de vue qui est ici le nôtre, tout ce que nous possédons d'assuré sur la première femme.

La Bible s'ouvre sur deux récits de la création. S'il est permis, à des fins limitées, de les présenter globalement, le procédé, toutefois, ne va pas sans risque de confusion. Il est préférable que nous distinguions ce qui est réellement distinct. Les deux récits appartiennent, en effet, à des traditions littéraires et théologiques plus ou moins indépendantes, dont les caractères propres sont aujourd'hui assez bien définis. Chacune de ces traditions a ses goûts, ses habitudes, son style, et surtout, ses intérêts et ses points de vue distinctifs.

C'est ainsi que la tradition à laquelle nous devons le premier récit de la création, ne paraît pas avoir jamais comporté son récit de la chute. Bien qu'il faille se garder de tirer de ce silence des conclusions excessives, le fait souligne cependant avec force une constatation qu'il est loisible de faire par ailleurs : l'intérêt principal de la tradition d'Israël, dans son ensemble, est allé non à la chute, dont elle parle très peu, mais à la création dont elle parle beaucoup et qu'elle suppose toujours. C'est une tradition particulière, la plus ancienne, il est vrai, qui a reporté aux origines son explication du mal. S'il résulte de ce fait un certain isolement du récit de la chute dans l'ensemble de la tradition ancienne, il va sans dire, d'autre part, que la valeur propre de la foi contenue dans ce récit, n'en est pas diminuée pour autant. Seule l'importance respective de la création et de la chute, dans la pensée des rédacteurs, s'en trouve affectée à nos yeux. Mais le service ainsi rendu à l'intelligence de notre foi est très loin d'être négligeable, car nous sommes par là fixés, avec une entière netteté, sur un équilibre qu'une expérience religieuse millénaire a montré spécialement délicat à maintenir.

On ne peut donc s'étonner que le premier récit de la création ne paraisse pas se ressentir, par avance, du récit de la chute. Son origine en est indépendante. Le rédacteur qui en a fait la première page de la *Genèse* ne s'est pas cru obligé, pour sa part, de l'harmoniser avec la suite : il l'a reproduit tel que la tradition le lui apportait, avec ses limites. Le premier récit nous est donc parvenu, de cette manière, comme un pur récit de création, sans perspectives expressément ouvertes sur l'origine du mal. Tout y respire la majestueuse sérénité avec laquelle les êtres sont appelés par Dieu à l'existence. La création et la bénédiction enveloppent le monde d'une indéfinissable tendresse, à la fois lointaine et douce, si douce qu'on la sent toute proche par moments et presque familière. Tout est fait pour être et pour vivre, et ce qui est béni, est béni pour la fécondité. Tout est « bon », c'est-à-dire beau à voir, sagement ordonné, utile, délectable et bienfaisant. C'est à une telle « bonté » que répond encore, par delà la chute, l'« admiration » des psaumes de louange cosmique.

On voit dans quelle atmosphère de « grâce » prévoyante et attentive se trouve ainsi baigner, dans le premier récit, la création de l'homme et de la femme. Il importe de remarquer, au surplus, que celle-ci n'est jamais considérée seule. La tradition juive n'a pas envisagé, ici, proprement, une création de «l'homme », entendu de « l'être humain », sans autre détermination, mais de façon beaucoup plus compréhensive, une création du couple originel, de l'homme et de la femme en présence l'un de l'autre, dans les conditions d'existence déterminées par la complémentarité de leur sexe et par leur union effective à l'intérieur du cercle familial. Dans l'intention du récit, c'est donc, en réalité, l'homme et la femme, simultanément, qui sont faits « à l'image de Dieu », en cela même qui les distingue et les unit, comme c'est à l'homme et à la femme que la « bénédiction » de fécondité assure ensuite une « domination » conjointe sur la « terre » qui est leur héritage et leur demeure.

Le second récit, plus articulé, présente autrement les choses. Le cadre de la pensée est toujours le cadre domestique, mais il a été enrichi d'observations qui le rapprochent de l'expérience quotidienne. Au lieu de paraître ensemble, comme dans le premier récit, l'homme et la femme sont formés successivement, de manière différente, et en regard l'un de l'autre. Quoi qu'il en soit de tel ou tel détail de l'imagerie, sur la signification desquels il est permis d'hésiter, le dessein principal reste clair : l'homme et la femme ont été créés inclinés l'un vers l'autre, et non seulement en présence l'un de l'autre. Le second récit ajoute ainsi au premier une nuance, dont les circonstances historiques révèlent tout le prix. Au temps où nous reporte le second récit de la création, le panthéon oriental foisonnait de mythes érotiques. Israël n'avait qu'à prendre. Il fut bien des fois tenté de le faire, et il lui est arrivé de succomber. De tous les peuples de l'antiquité, il est pourtant demeuré le seul, à la fin, à n'avoir pas divinisé l'amour. Il ne semble pas qu'il l'ait même jamais personnifié. Ce fut l'une des grandeurs de sa foi de l'avoir regardé, sobrement, comme un bien que l'homme et la femme tenaient de Dieu par leur commune origine.

L'atmosphère du second récit est donc, au fond, identique à celle du premier, malgré de très sensibles différences dans le mode de présentation et des nuances appréciables dans le point de vue : de part et d'autre, c'est, du côté de Dieu, la même bienveillance, et du côté du monde, la même « bonté » native. La création séparée de l'homme et de la femme, dans le second récit, accuse leur destination mutuelle, bien loin de la faire oublier. Le premier récit, qui se représente une création simultanée, suppose partout la même destination mutuelle de l'homme et de la femme, dans son propre style, moins imagé et plus direct. Ici et là, le même cadre domestique, simple et profond, garde la figure lointaine du premier couple de se dissoudre dans l'irréel.

Le second récit de la création prépare le récit de la chute : décor et personnages (moins le serpent), objet et enjeu de l'épreuve. Les deux récits doivent donc être lus en fonction l'un de l'autre. Le récit de la chute est cependant subordonné au récit de la création auquel il est lié, et c'est à coup sûr trahir l'intention de l'auteur que de rompre cet équilibre. Or, l'équilibre est ici l'équilibre même de la foi.

Mais, du point de vue théologique, que pourrait signifier une Eve devenue presque entièrement femme de la chute sinon une mise en danger de cet équilibre ? Et d'un point de vue pastoral, notre foi en la création, fondement de tout l'édifice, est-elle d'une telle qualité que nous puissions nous plaire impunément à ne ramener que la faute ? Ne serions-nous pas mieux avisés de rendre à la première femme sa véritable figure ? Le récit de la chute est lui-même admirablement réservé. La sensibilité à la création y est intacte. Et comment lui devenir insensible sans devenir en même temps insensible à Dieu ? La joie pure de l'existence et de la vie se teinte seulement de regret tranquille, d'humble et courageuse pitié, comme lorsqu'on se penche sur sa propre peine, et déjà d'attente et d'espoir. Au reste, pourquoi chercher ? Nulle part l'ordre intime de ces choses ne se trouve mieux exprimé que dans la Bible. L'auteur de la *Sagesse* (vers 50 avant notre ère), songeant sans doute au long passé de la faiblesse humaine, s'adresse ainsi à Dieu : « A tout moment, il t'est loisible de l'emporter de

façon éclatante (par un prompt châtiment), et qui résisterait à la force de ton bras ? Le monde entier est devant toi comme le grain qui fait pencher la balance, comme la goutte de rosée matinale qui tombe sur la terre. Mais tu as pitié de tous, parce que tu peux tout, et tu fermes les yeux sur les péchés des hommes pour qu'ils se repentent. Car tu aimes tout ce qui existe, et n'as de dégoût pour rien de ce que tu as fait. Si tu avais haï quelque chose, tu ne l'aurais pas formé. Et comment un être subsisterait-il, si tu ne le voulais, se conserverait-il sans avoir entendu ta parole ? Mais tu épargnes tout, parce que tout est à toi, maître ami de la vie. Ton souffle impérissable est en tous. C'est pourquoi tu accuses à peine ceux qui tombent, et, leur rappelant leur faute, tu les reprends, pour que, affranchis de leur méchanceté, ils croient en toi, Seigneur » (*Sag.*, 11:20 — 12:2).

Cette page merveilleuse, l'une des plus hautes de la Bible, rejoint d'assez près, il me semble, le sentiment dans lequel la Genèse, à la suite de ses deux récits de la création, nous a transmis le récit de la chute. Nous sommes loin de la transcription mélodramatique à laquelle nous a habitués le thème d'« Adam et Eve chassés du paradis terrestre ».

* * *

Marie, aux origines de la « bonne nouvelle » du royaume de Dieu occupe dans notre foi une place analogue, quoique bien supérieure, à celle de la première femme. Avouons cependant que, chez la plupart d'entre nous, Eve, femme de la transgression qui nous a tous mis dans cette « vallée de larmes », est plutôt écrasée par le rapprochement avec Marie. Est-ce le juste équilibre ?

On ne peut d'ailleurs se débarrasser du gênant problème d'avoir à prendre une plus exacte mesure des choses en négligeant pratiquement le premier terme. Eve ne peut être ainsi expulsée. Eve et Marie, chacune en son lieu et dans son ordre, aux deux origines, sont les deux femmes qui devront jusqu'à la fin retenir le plus l'attention de la piété et de la foi chrétiennes.

On peut le dire avec sécurité, et sans remuer beaucoup de textes pour en faire la preuve, car l'idée sous-tend déjà la « généalogie » de Jésus telle qu'elle est présentée par Luc, au moment où va être inauguré l'« évangile ». L'apparence de ce texte est sévère, mais peu de passages du Nouveau Testament ouvrent sur une vue plus grandiose. Les femmes n'y sont point nommées, parce que les anciens ne concevaient une généalogie que dans la ligne masculine, mais il est clair qu'elles y sont : « Jésus, lorsqu'il commença, avait environ trente ans, et il était à ce qu'on croyait, fils de Joseph (qu'on songe aux récits de l'enfance qui précèdent cette « généalogie »), fils d'Héli... fils d'Adam, fils de Dieu » (*Luc*, 3:23-38). Nous sommes ramenés à la création. L'amour qui a fait « au commencement » toutes créatures « bonnes », a personnellement pris place dans la postérité du premier homme et de la première femme. Dans l'ordre nouveau instauré par l'« évangile », Jésus est, à la fois, le « nouvel Adam » et la « nouvelle Eve », ou, si l'on veut, il est, en lui-même et à lui seul, dans la « plénitude des temps », et par-dessus la faute, la plénitude de la « bénédiction » primitive (même idée de fond dans *Rom.*, 5:12-21).

Au reste, s'il était relativement aisé d'opérer un sondage dans notre conscience commune au sujet de la première femme, la tâche s'avère infiniment plus complexe quand il s'agit de Marie. On serait tenté de s'en remettre aux noms et aux titres, à leurs associations spontanées, à leurs rapports mutuels, à leur fréquence respective dans l'usage, et finalement, à leur situation dans la foi. Mais c'est là, justement, que l'opération révèle toute sa complexité.

Peu à peu, en effet, au cours des siècles, mais surtout à une époque récente, les noms et les titres se sont multipliés autour de Marie. Mettons que les théologiens s'y retrouvent. On ne peut tout de même pas présenter cette exception comme une consolation pastorale !

Mais ne pourrions-nous pas songer encore avec profit que la génération apostolique, et l'antiquité chrétienne dans son ensemble, ont certainement été beaucoup plus parcimonieuses à cet égard ? Le seul nom qui

se soit d'abord imposé a été, il va sans dire, celui de Marie. Le nom était toutefois trop commun dans le monde juif contemporain pour que, en pratique, le besoin de la clarté n'obligeât pas souvent à le déterminer par une addition distinctive. L'usage courant offrait le choix entre les divers liens d'appartenance familiale. Le cas de la mère de Jésus, cependant, était particulier, et il ne pouvait guère se présenter à la foi chrétienne naissante de distinguer Marie, mère de Jésus, autrement que par la relation, d'une qualité unique, qui la rattachait à son fils. Il semble, effectivement, qu'on en eut très tôt l'habitude, car c'est ainsi que Luc distingue Marie, lorsque, après le départ de Jésus, il la nomme pour la dernière fois (*Actes*, 1:14). Vers la fin du Ier siècle, Jean, dans son évangile, ne lui donnera pas d'autre nom : elle est, pour lui, la « mère de Jésus ». C'est à cette même époque de la fin du Ier ou du début du IIe siècle, semble-t-il, qu'il faut faire remonter, d'autre part, l'usage d'accompagner le nom de Marie de son titre de « vierge ».

La « vierge Marie », « Marie, mère de Jésus », un nom, deux titres : des générations de chrétiens, après les apôtres, ont vécu sur ce fonds. Sans doute paraîtrait-il un peu mince à plusieurs d'entre nous, qui aiment tailler leur théologie, leur piété, et la piété des autres, en facettes. Mais ni la foi, ni la piété, ni la théologie qui est l'intelligence de la foi, ne se mesurent à leurs dimensions littéraires. Il serait puéril d'imaginer, sur ce barême, que les premières générations ont eu une moindre perception du « mystère de Marie ». En réalité, la pénétration de leur foi fut profonde. Dans la « virginité » et dans la « maternité » de Marie, qu'elles ne séparaient jamais l'une de l'autre, elles ont vu, d'une part, beaucoup moins une idéale chasteté, comme on a le plus souvent tendance à le faire aujourd'hui, que le grand « signe » prophétique de la présence promise de Dieu au milieu de son « peuple » (*Isaïe*. 7:14 ; *Matt.*, 1:23 ; *Luc*, 1;26-28) ; et d'autre part, beaucoup moins la faveur personnelle de la mère que l'accomplissement même en elle de la promesse dont la « virginité » était le « signe » par excellence, et ainsi, de la part de Dieu, le don même de Jésus, comme Christ (Messie) et comme Seigneur (Fils de Dieu).

Tout l'essentiel de l'« évangile » se trouvait impliqué là. Marie, « vierge » et « mère » : dira-t-on que ce nom, avec son double titre, manquait de profondeur ?

Qu'on soit tranquille, du reste, je ne propose ici aucun retour au passé. Je ne fais que dégager la présence permanente de l'évangile parmi nous. Sans doute pourrions-nous y trouver encore une juste et sobre inspiration. L'instabilité actuelle des noms et des titres de Marie, avec la multiplicité qui en est partiellement la conséquence, n'est pas, en soi, et nécessairement, un signe de la vigueur de notre foi et de notre piété à son égard. Ceux qui ont réfléchi aux lois de ces choses ne demanderaient qu'à être rassurés, mais ils s'inquiètent qu'il n'y ait plutôt là un symptôme d'usure et de vieillissement.

Jean-Paul Audet

Edith Stein [1]

Breslau est une ville importante de la Silésie — plus d'un demi-million d'habitants — située au confluent de l'Oder et de l'Ohle, peuplée d'Allemands et entretenant de nombreux contacts avec les habitants de la steppe. Eloignée du centre de l'Allemagne, la ville conserve plus marqués ses caractères régionaux tant en matière humaine qu'en vestiges architecturaux.

Une famille juive dont la mère est une veuve assumant à la fois sa tâche maternelle auprès de ses sept enfants et celle de chef d'entreprise y vit étroitement unie, fidèle à ses croyances, consciencieusement pratiquante. Quand disparaît le père, la plus jeune, Edith, a deux ans ; la veuve après avoir connu des heures décourageantes, sans jamais sombrer dans le désespoir, élargira le commerce de bois important qui doit faire vivre toute la famille. Elle y acquiert bientôt une telle « spécialisation » que d'un coup d'œil, dit-on, elle évaluera la teneur d'un domaine forestier.

Très charitable aussi, Madame Stein abandonnera spontanément aux indigents de la ville des coupes de combustible tenues en réserve, aux cours d'hivers rigoureux.

Très estimée de ses relations, aimée et respectée de ses enfants à qui elle a enseigné « l'horreur du péché », elle est en même temps qu'une commerçante honnête et avisée, une femme à l'intelligence ouverte et cultivée.

Edith

Edith Stein, la plus jeune de la famille sera une écolière très douée et très appliquée. Ses goûts intellectuels la poussent à fréquenter l'Université de Breslau, puis l'amèneront à Gottingem attirée par la philosophie du grand Husserl et chaperonnée par un cousin de sa mère, marié et établi dans la cité universitaire.

1. *Edith Stein*, par une Moniale française. Editions du Seuil, Paris, 1954.

Le philosophe a comme adjoint un jeune Israélite originaire de Mayence, Reinach ; ce dernier, devenu catholique ainsi que sa jeune femme, trouvera la mort sur le front allemand en Flandre lors de l'offensive de 1917.

C'est Reinach qui reçoit l'étudiante et offre avec une extrême déférence de l'introduire dans le cercle réservé à la société philosophique.

« Jamais, note Edith en ses souvenirs, jamais encore je ne m'étais sentie accueillie par un être humain avec une telle bonté... Ce fut comme si un monde nouveau s'ouvrait à moi ».

Puis ce sera la rencontre avec Husserl qui deviendra le maître très écoutée de l'étudiante.

La guerre de 1914 interrompra pendant quelques années cette vie d'études à peine entamée et prometteuse de tant de joies intellectuelles. La jeune Silésienne s'engage au service des blessés qu'elle soigne dans un hôpital autrichien.

Puis elle passe son doctorat en philosophie *summa cum laude* et est sollicitée par son professeur pour l'assister à l'Université de Fribourg dont il occupe la chaire de philosophie.

Afin d'aplanir les difficultés des étudiants peu habitués à suivre la pensée et la parole d'un maître aussi élevé qu'Husserl, Edith instaure un cours d'introduction à la phénoménologie, cours qu'elle appelle plaisamment « un jardin d'enfants pour apprentis philosophes ».

La jeune fille qui s'estime incroyante, mais avide de vérité au point d'avoir pu écrire «la soif de vérité était ma seule prière » à une amie très chère, philosophe elle aussi. Dans son domaine de Bergzabern, Hedwige Conrad-Martius reçoit volontiers Edith Stein ; son mari et elle mènent une existence très simple, exploitant leurs terres et leurs vergers.

C'est là que durant une absence de ses hôtes, la jeune Juive trouve dans la bibliothèque une vie de sainte Thérèse d'Avila, la lit, passionnément intéressée, et sort bouleversée de ce contact fervent avec une sainte. « C'est la vérité », s'affirme-t-elle, entièrement conquise.

Dès le lendemain la convertie se procure un missel et un catéchisme et s'assimile profondément la doctrine catholique. Quand elle se croit suffisamment instruite des principales vérités, elle se rend à l'église catholique, assiste à la messe que le curé célèbre avec un recueillement qui impressionne la néophyte.

Au temps de son incroyance Edith a toujours éprouvé un grand respect pour la sainte Eucharistie. Maintenant elle demande le baptême et répond avec tant de clarté et d'assurance au ministre catholique que celui-ci l'admet au sacrement qui lui permettra de recevoir aussitôt son Sauveur.

C'est le 1er janvier 1922... Sa soif de vérité est comblée...

Les larmes d'une mère

Les larmes de sa mère... Edith n'a jamais vu pleurer sa mère... Ses larmes ont bouleversé la convertie... elle a tout prévu sauf ces pleurs qui ont sillonné le pauvre visage tant aimé.

Durant six mois Edith prolonge son séjour dans la capitale de la Silésie, entourant de tendresse et d'égards celle qui par son opiniâtre labeur a rétabli la situation familiale en péril, a permis l'accès des études universitaires aux mieux doués de ses enfants et surtout a donné toute sa vie de hauts exemples de vertu et de sacrifice.

Les larmes de sa mère... comme elle les redoute encore... car la jeune « docteur en philosophie » voudrait aller jusqu'au bout de la doctrine du Christ, jusqu'à l'accomplissement des conseils évangéliques.

Consulté le chanoine Schuind, son directeur de conscience, s'oppose à cet holocauste ; la place de cette intellectuelle lui semble tout indiquée dans l'enseignement, mais respectant les humbles désirs de sa pénitente, il la met en rapport avec les Dominicaines enseignantes de Spire.

De Pâques 1923 à Pâques 1931, celle qu'on appelle maintenant le « docteur Stein » partagera la vie frugale et retirée des religieuses donnant l'allemand dans les cours supérieurs et des conférences aux Sœurs

pour parfaire leurs connaissances scientifiques. Son temps libre elle le consacre à la prière et à l'étude du thomisme.

Edith reprendra bientôt les cours de la Directrice des Etudes assignée à la fondation de Mannheim, préparera les élèves aux examens de l'Etat et les jeunes religieuses au professorat. Cette existence cachée chez les Dominicaines de Spire dont la devise est *Veritas*, cette vie tout entière vouée à l'enseignement a laissé des traces lumineuses.

Ses extraordinaires facultés de travail intellectuel n'ont pas enlevé à la jeune fille ses qualités essentiellement féminines. Les dimanches et jours de fêtes, elle permettra aux religieuses de revoir leurs familles et de prolonger leurs heures de parloir en assumant les soins de la vaisselle. Les pauvres recevront aussi ses visites nombreuses et bienfaisantes et la distribution de la soupe populaire pourra compter sur son aide diligente.

Et puis, surtout, la philosophe prie, toute perdue en Dieu.

L'abbé de Beuron

Pour suivre les offices de la Semaine sainte de l'année 1928, Edith Stein en compagnie d'amis s'est rendue sur les bords du Danube, à l'abbaye bénédictine de Beuron, non loin de Sigmaringen.

L'abbé de Beuron a fait de son monastère un haut-lieu de chrétienté, un centre d'apostolat liturgique, de rencontres intellectuelles, de conversions célèbres ou secrètes.

Dom Raphaël Walzer semble le guide indiqué — le chanoine Schuind étant décédé — pour conduire Edith Stein sur les sommets du christianisme. Elle lui confie son attrait pour le Carmel, lui remet la direction de sa vie spirituelle et intellectuelle et durant cinq années accomplira à Beuron des séjours prolongés. Le bénédictin conscient de toutes les « possibilités » qui habitent sa dirigée, la pousse vers l'action intellectuelle. Sous son impulsion la philosophe multiplie ses écrits, ses conférences et acquiert une influence profonde sur la jeunesse catholique de l'époque guettée par les plus subtiles hérésies, menacée des pires épreuves.

Et cependant la jeune fille se sent de plus en plus appelée par le cloître, par la vie au Carmel. Jamais elle n'a songé à entrer chez les Dominicaines enseignantes de Spire avec qui elle a vécu en si parfaite entente. Jamais non plus le bénédictin ne tentera de détourner l'intellectuelle de la voie carmélitaine pour la diriger vers un cloître de bénédictines, alors, dira-t-il, qu'humainement parlant elle aurait fait une remarquable fille de saint Benoît.

En 1935, l'abbaye de Beuron et son abbé deviendront la proie de perfides attaques nazies. L'abbé devra choisir : ou se soumettre à Hitler, ou abandonner sa charge. Il choisit cette dernière et douloureusement quitte son monastère, son pays...

Au cours de la guerre qui éclatera bientôt, il assumera le poste d'aumônier militaire des prisonniers italo-allemands en Afrique du Nord, fondera un séminaire pour prêtres et religieux prisonniers près d'Alger.

En 1944 enfin, ayant obtenu la naturalisation française, il réalisera la fondation bénédictine de Tlemcen, en Algérie.

Témoin du Christ

Edith Stein se voit de plus en plus demandée comme conférencière : milieux intellectuels, groupements de jeunesse font appel à sa parole. à ses compétences. La philosophie de saint Thomas, la vocation de la femme chrétienne semblent être ses sujets préférés.

Mais la savante ne se laisse pas griser par ses succès — un triomphe lui a été réservé au cours de la semaine internationale universitaire de Salzbourg — et de retour chez les dominicaines de Spire elle apporte le même soin à son travail professionnel.

Et elle écrit à une moniale bénédictine venue du protestantisme au catholicisme : « Si je ne me sentais tenue de parler de choses surnaturelles, rien ne me déciderait à monter la tribune ».

Cependant, sur le conseil de dom Walzer, Edith quittera momentanément l'enseignement et se retirera dans sa famille à Breslau.

« Saint Thomas, écrit-elle, ne se contente plus des quelques heures que je pouvais distraire de mes cours, il me veut tout à lui ».

Elle se livre complètement à la traduction du *De Veritate* qu'elle achève dans le calme de la maison maternelle. Mais là, des souffrances l'attendent encore une fois ; sa sœur Rose de huit ans son aînée, catholique de désir n'ose pas aller jusqu'au bout... elle redoute, elle aussi, les larmes de sa mère... écartelée entre ses convictions et la crainte de faire souffrir celle qui l'a élevée au prix de tant de peines ; l'aînée confie à la cadette le martyre moral qui la torture.

De son côté Edith doit combattre l'appel du cloître qui devient de plus en plus impérieux ; elle sait que pour l'instant son devoir est de rester dans le monde, de se dresser comme un témoin du Christ dans cette Allemagne livrée à de sombres et tumultueux remous.

En 1931, elle se rend de nouveau à Beuron et en revient toute recueillie, ses traits portant encore la mystérieuse empreinte de la grâce, écrira son amie bénédictine.

Une situation intéressante lui est offerte à Munster pour le printemps 1932 : la direction de l'Institut des Sciences Pédagogiques, formant des élites féminines se destinant à l'enseignement.

Carmélite

Quelques mois plus tard, le docteur Stein se rend compte qu'avec l'an 1933 s'ouvre une ère cruciale pour ceux de sa race convertis ou non au catholicisme. Ses prévisions s'avèrent exactes : elle se voit bientôt avisée que toute publication, tout enseignement sont désormais défendus aux non-aryens.

Ce qui pour tout autre intellectuel équivaudrait à l'annonce d'une carrière brisée, à la perspective de l'exil — des invitations lui parviendront bientôt, notamment de l'Amérique du Sud — apparaît pour elle comme un signe de délivrance, comme une réponse à l'appel de Dieu.

Mais elle souffre pour son pays, pour son peuple... On l'entendra exhaler ces plaintes pathétiques : « O comme mon peuple devra souffrir avant qu'il ne se convertisse ».

« Dès qu'il me fut impossible de la retenir dans le monde, affirmera l'abbé de Beuron, elle courut tout droit au Carmel, comme un enfant qui va se jeter joyeux dans le sein de sa mère ».

C'est au Carmel de Cologne qu'Edith Stein viendra frapper, c'est là que s'écouleront les années heureuses de sa vie sous le nom de Sœur Bénédicte-de-la-Croix. Le Provincial des Carmes ne voudra pas laisser cette exceptionnelle recrue abandonner le travail intellectuel qui a alimenté son existence : il sait trop de quelle valeur humaine et chrétienne se pare tout ce qui émane de Sœur Bénédicte. Aussi pourra-t-elle continuer en cellule ses travaux philosophiques.

Les années monastiques de la nouvelle carmélite s'écouleront dans la ferveur et l'effacement : exercices de piété, assistance à la maîtresse des novices, soins aux malades, à côté des travaux de l'esprit. Chaque semaine aussi la moniale a l'autorisation d'écrire à sa vieille maman qui là-bas à Breslau ne peut comprendre l'orientation spirituelle de sa fille... et ne lui répond jamais. Cependant dans les derniers mois de son existence Madame Stein consentira à sortir de son mutisme et ajoutera quelques lignes aux lettres que ses enfants adressent à leur sœur.

Beaucoup d'amis restés attachés à la philosophe se rendront à Cologne, franchiront le seuil du Carmel, demanderont à être reçus au parloir et à s'entretenir à travers la grille avec Sœur Bénédicte-de-la-Croix. Un professeur de Munster se plaira à dire que « la connaissance philosophique est peu de chose devant la grandeur d'une vocation contemplative ».

Gertrude von Lefort, une des grandes amies de la moniale, tandis qu'elle accomplit une tournée de conférences en Rhénanie se rendra au Carmel de Cologne et pourra contempler sans voile le visage de celle qui fut dans le monde le Docteur Edith Stein.

« Ainsi je pus regarder son visage qui était rayonnant et dont je n'oublierai jamais l'expression radieuse, presque transfigurée. Jamais je n'avais vu Edith ainsi lorsqu'elle était encore dans le monde », confiera-t-elle.

D'autres diront encore au jour de sa profession temporaire qu'elle avait rajeuni de vingt ans.

Et cependant, intuitive et réfléchie, la cloîtrée prévoit le sort qui l'attend : « On viendra sûrement me chercher jusqu'ici, objecte-t-elle calmement à l'une de ses anciennes collègues. En tout cas, je ne compte pas être épargnée ».

Les persécutions

Après la mort à 88 ans de Madame Stein, Rose, qui a soigné sa mère avec tendresse et dévouement, vient rejoindre sa sœur au Carmel de Cologne où elle vivra non pas comme religieuse mais comme affiliée. Le baptême lui a été conféré et elle a reçu pour la première fois l'Eucharistie au cours de la Messe de minuit de 1936.

Sœur Bénédicte-de-la-Croix émet ses vœux perpétuels en avril 1937 et recevra le voile noir le 1er mai de l'année suivante.

La situation s'annonce de plus en plus trouble... Edith Stein redoute de devenir pour sa communauté une cause de difficultés. Toujours discrète et calme, la carmélite sort de sa réserve habituelle quand il s'agit de voter « oui » à Hitler. Elle adjure avec force la communauté de voter contre le tyran.

Une délégation nazie s'installe au Carmel avec le nécessaire, listes et urnes, favorisant le vote des recluses.

C'est à l'occasion de cette intrusion dans le cloître que Sœur Bénédicte est signalée comme non-aryenne et inscrite désormais comme telle.

On entrevoit alors pour les deux sœurs le transfert au Carmel de Bethléem. Cependant les événements prennent une tournure précipitée ; la synagogue de Cologne est mise à feu, les Israélites sont en butte au pillage et aux vexations.

Prévenue de ces persécutions, la religieuse souffre et prie ; elle exhale de nouveau des plaintes déchirantes : « C'est l'ombre de la Croix qui s'étend sur mon peuple... Oh ! s'il venait à se rendre à la raison ! C'est l'accomplissement de la malédiction que mon peuple a appelée sur lui.

Caïn doit être châtié, mais malheur à celui qui portera la main sur Caïn. Malheur à cette ville, à ce pays, à ces hommes sur qui pèsera la vengeance divine pour tous les outrages qui seront commis envers les Juifs ».

Les autorisations pour le départ en Palestine n'arrivent pas...

Sœur Bénédicte redoute le pire pour sa communauté... La Mère Prieure, en bonnes relations avec la Prieure du Carmel d'Echt en Hollande, obtient que, sous prétexte d'un changement d'air, Sœur Bénédicte, accompagnée de sa sœur Rose, puisse séjourner dans son monastère.

Un médecin se chargera de faire passer la frontière germano-hollandaise aux deux Juives converties et les amènera nuitamment dans leur nouvelle résidence.

En 1942, s'ouvre l'ère des déportations massives vers les camps de la mort, vers les fours crématoires.

Aux ordres cruels de Seys-Inquart, le commissaire du Reich, s'oppose la voix indignée des évêques néerlandais. Une lettre pastorale est lue dans les églises et aussi dans les temples protestants, le dimanche 26 juillet.

Du Carmel d'Echt, Sœur Bénédicte apprend la déportation de sa sœur Frieda, de son frère Paul, de sa femme et de leur fille Eva vers le camp de Theresienstadt — d'où ils ne reviendront jamais...

Le 2 août de cette même année 1942, un ordre de Seys-Inquart décide de l'arrestation de tous les religieux et religieuses non-aryens vivant dans les couvents de Hollande. L'après-midi même, la Gestapo vient arrêter les deux sœurs Stein.

Déportées vers l'Est

Au Carmel règnent la consternation, l'indignation... Abîmées en leurs prières, les moniales implorent le Tout-Puissant en faveur de Sœur Bénédicte et de Rose Stein.

Un télégramme du camp d'Amersfoot émanant de la carmélite demande son bréviaire et des lainages pour Rose surtout. De jeunes

hollandais ont bien voulu se charger de porter les colis et ont pu pénétrer dans le camp ; ils ont même pu échanger quelques paroles avec les destinataires, ils les ont trouvées « très calmes, sans la moindre plainte, mais dans une incertitude totale de leur destination ».

Une carte reçue peu après apprend aux carmélites d'Echt le départ très prochain des deux sœurs vers l'Allemagne orientale. Puis encore un bref message suivi d'un silence total.

On a appris que le premier vendredi d'août un convoi de juives presque toutes converties est parti en destination de la Pologne.

Un petit billet griffonné au crayon a été remis par une main inconnue à une sœur de Fribourg-en-Brisgau. « En route vers la Pologne... Souvenir de Sœur Bénédicte-de-la-Croix ».

Une ancienne élève des dominicaines de Spire, sur le quai de la gare de Schifferstadt ayant entendu prononcer son nom se retourna et aperçut Edith Stein qu'elle avait eue jadis comme professeur, appuyée à la portière d'un wagon plombé ; comme dans un songe, elle entendit encore sortir de ces lèvres pâlies : « Veuillez saluer les Sœurs de Spire et dites-leur que je suis en route vers l'Est... »

... Dans un journal officiel des Pays-Bas, parmi les noms des déportés disparus dans les crématoires on pourra lire l'annonce du décès d'Edith et de Rose Stein, en date du 4 août 1942, au sinistre camp d'Auschwitz.

A la fin de l'hiver 1945, deux religieux, le Père Prieur des Carmes de Geleyn et le Père van Breda, franciscain, professeur à l'Université de Louvain, se sont glissés dans les ruines du Carmel d'Echt détruit par les bombardements et se mettent à la recherche de feuillets épars qu'ils savent être disséminés dans les décombres du monastère... C'est le dernier travail scientifique du Docteur Stein, de Sœur Bénédicte-de-la-Croix déportée et morte dans les fours à gaz d'Auschwitz.

Geneviève de Grave

Renoir parmi nous

Il est des œuvres qui sont nées sous le coup de l'événement ou de l'actualité et qui ne dépassent pas les frontières de l'instant qui les a suscitées. Il en est d'autres, par contre, qui apparaissent comme l'expression urgente d'un besoin. Chants de la douleur ou de l'infortune qui prennent les dimensions d'un ciel de tempête et le transfigurent complètement, hymnes à la joie qui empruntent leurs accents à une harmonie qui transcende les données elles-mêmes de la douleur, évocations colorées de la beauté dans toute sa plénitude par le chant poussé à l'extrême pointe de son mûrissement.

Il est beau que l'homme déchiré dans son espérance oublie le mur que tissent autour de lui les multiples trahisons de la vie, pour remonter vers l'essentiel ; il est touchant que l'homme mutilé plus intimement encore conserve assez de confiance en la vie pour ne pas l'abandonner et surtout pour dépasser les frontières de ses tares ; il est vivifiant enfin que l'homme, sans abdiquer sa condition ni les exigences pressantes de son incarnation sur le plan ontologique et dans un contexte de lutte continuelle, se lance à la poursuite de la lumière, à la poursuite de la beauté.

Je songe à Renoir, mais je songe aussi à Mozart. L'un charnel, l'autre spirituel, ne s'excluant pas mais se complétant. Peinture et musique : musique du cœur, de l'âme et du corps tout ensemble. Musique de la fin du jour, du seuil du repos...

Pour authentiques que soient les œuvres de nombreux artistes, elles se classifient pour nous tous, qu'on le veuille ou non, sous des parentés et des affinités qu'il serait vain de nier. Et cela est bien ainsi, cela doit être. Chacun de nous, dans le secret de sa culture, possède son petit musée imaginaire où il ne laisse entrer que ce qu'il veut bien ; chacun détient les clés d'une anthologie sonore, d'une anthologie de poésie. Mais loin de ne s'en tenir qu'à ces œuvres élues, il est normal que l'homme accueille aussi tout fruit de la création. Car, autrement, il risquerait vite

d'être submergé, dans un domaine comme celui de l'art qui exige une vigilance de tous les instants, vigilance née de l'amour...

Renoir et Mozart... Le rapprochement de ces deux noms, pour tout saisissant qu'il apparaisse au début de ces pages, s'explique facilement, si l'on considère le médium par lequel chacun d'eux s'exprime. Renoir peint ; il mélange les unes aux autres des *matières* compactes qui se nomment couleurs, qu'on peut toucher, goûter, sentir et voir ; qui formeront, le dessin aidant, des choses et des êtres. Tous ces éléments, à l'exception du dessin, sont liés à la matière ; le tout pictural est ainsi plus près de la matière que n'importe quel autre art ne pourrait l'être. Mais précisément, en art toute matière ne sert que de tremplin ; elle doit être transposée, sublimisée. Dans toute l'œuvre de Renoir, c'est ce qui se produit, et le peintre restera toujours dans les larges limites de son art. Il ne tentera aucun rapprochement avec la littérature par exemple, pour la raison bien simple que sa mission est de peindre et non pas d'écrire.

Mozart, lui, c'est l'agile, c'est le vent, c'est le bruit de la mer qui s'échoue sur la rive et que notre souvenir emporte. Il a choisi cette chose abstraite qui s'appelle musique et qui ne nous parvient que par un sens. Il était disposé, précisément par ce médium de l'expression musicale, à s'éloigner du charnel, de la matière, du sensuel. A créer un univers propre, à cette ligne de démarcation de l'horizon où nous entendions voir la porte du ciel quand nous étions enfants. Chacun d'eux a poussé très loin dans la voie qui lui était ouverte, là où le plus naturellement du monde le conduisait son moyen d'expression. Chacun a cru à la beauté et à la joie par tous les actes de sa vie. L'art étant pour eux geste essentiel, il est devenu aussi plaisir. Une peinture moins lourde, plus éthérée que celle de Renoir recouperait peut-être de plus près l'évanescence de Mozart, mais serait-elle aussi joyeuse, serait-elle plaisir au même degré ?

C'est la raison pour laquelle les deux noms se sont trouvés réunis dans ma pensée.

Mais à travers leurs deux œuvres, on pourrait, avec un peu de réflexion, rapprocher des états de joie, dissemblables dans leur épanouisse-

ment, accolés cependant l'un à l'autre dans leur essence stricte de joie. Mais je ne dépasserai pas dans ce propos la joie de Renoir, les formes pleines de sa représentation, le lyrisme du corps accordé à l'émotion de la vie.

Renoir, peintre de lumière, Renoir à la quête de beauté, à la quête de joie.

* * *

Dans un modeste logis de Limoges naissait le 25 février 1841 Pierre-Auguste Renoir. L'enfant n'était pas fils de prince ou d'artiste ; son père était un tailleur qui tenait une petite boutique bien simple, sans aucune prétention. On ignorait le luxe dans cette famille. On savait le prix du pain qu'on gagnait par son travail et par son effort. Et le pain avait bon goût : le goût de ce que l'on a mérité et qui est bien à soi.

Nul événement d'importance ne vint bouleverser la vie de l'enfant. Le temps s'écoulait sans relief saisissant peut-être, mais rempli de cette saveur indistincte qui entoure les choses modestes et ordinaires. En 1845, la famille Renoir vint s'installer à Paris, dans l'espoir d'une existence mieux répartie. Pierre-Auguste Renoir fréquenta l'école communale. Il ne fut pas le modèle sans défaillance d'une enfance triste. Il aimait la vie à sa façon, celle d'un enfant sain et normal qui sait accomplir avec talent quelques bêtises bien arrêtées, qui est capable aussi de grande générosité.

A 13 ans, il doit à son tour apprendre la loi universelle du travail. Avant-dernier d'une famille de cinq enfants, il ne peut prolonger indéfiniment le temps des jeux insouciants.

Elève de Charles Gounod qui lui enseignait le solfège, l'enfant manifestait des dispositions pour la musique et le dessin. Les parents délibérèrent et jugèrent plus profitable de le pousser de ce dernier côté. Mais cette décision n'était motivée que par l'urgente nécessité de gagner au plus tôt quelque argent.

En 1854, un an après la naissance de Van Gogh, Pierre-Auguste Renoir entra comme décorateur dans un atelier de porcelaine. Ses yeux

neufs s'emplissent de mille impressions. Les couleurs vives de la porcelaine l'éblouissent. Il aime ces motifs ridicules. Il en trace quelques-uns, d'abord timidement, puis s'enhardit et acquiert rapidement une certaine facilité à dessiner fleurs et fruits, au fond des assiettes. « Ma besogne, devait-il raconter plus tard à Vollard, consistait à semer sur fond blanc des petits bouquets qui m'étaient payés à raison de cinq sous la douzaine. Quand il s'agissait de grandes pièces à orner, les bouquets étaient plus gros. De là une augmentation de prix, minime, il est vrai, car le patron trouvait que, dans l'intérêt bien entendu de ses « artistes », il fallait se garder de les trop couvrir d'or ; toute cette vaisselle était destinée aux pays d'Orient. J'ajouterai que le patron prenait bien soin d'y mettre la marque de la Manufacture de Sèvres. Lorsque je fus un peu plus sûr de moi, je lâchai les petits bouquets pour me lancer dans la figure, toujours aux mêmes prix de famine : je me souviens que le profil de Marie-Antoinette me rapportait huit sous ».

Peut-être apprit-il là la fluidité et la limpidité des couleurs, malgré le peu d'initiative dont il pouvait faire montre.

Son travail lui laisse certains loisirs ; il en profite pour parcourir Paris, pour connaître la Seine, les quais, les places, les jardins, les monuments et le Louvre.

« La fabrique où je travaillais, poursuit-il, était située rue du Temple. Je devais y être arrivé le matin à huit heures. A l'heure du déjeuner, en guise de récréation, je courais au Louvre dessiner d'après l'antique. Pour mes repas, je me contentais de manger un morceau, n'importe où, au hasard de mes courses ». C'est ainsi qu'il apprit des noms, Fragonard, Delacroix, Boucher, Ingres, Rubens... Et la prédilection qu'il a toujours manifestée à l'endroit de la forme pleine, date sans doute de cette époque.

Les procédés de décoration sur porcelaine se modernisèrent et se mécanisèrent. Renoir perdit son emploi. « Alors, je me suis mis à peindre des éventails. Ce que j'ai copié de fois l'*Embarquement pour Cythère* ! C'est ainsi que les premiers peintres avec lesquels je me familiarisai fu-

rent Watteau, Lancret, Boucher. Je dirai même avec plus de précision que la *Diane au Bain* de Boucher est le premier tableau qui m'ait empoigné, et j'ai continué toute ma vie à l'aimer, comme on aime ses premières amours... »

Mais les éventails ne devaient pas eux non plus lui permettre de vivre ; il peignit donc des stores. Ce fut un emploi qu'il tint quelques mois, le temps de ramasser un peu d'argent pour commencer à peindre selon sa fantaisie et son bon plaisir.

Inscrit à quelques cours à l'Ecole des Beaux-Arts, il veut participer davantage à l'aventure et entre à l'atelier de Gleyre où d'autres jeunes hommes sont venus chercher une formation et un enseignement. Il se lie d'amitié avec trois d'entre eux qui ont nom Monet, Bazille, Sisley.

Ils vivent les yeux ouverts et tentent un bon nombre d'expériences. Ils affectionnent spécialement de peindre en plein air, dans la forêt de Fontainebleau, fréquentée par la plupart des artistes du temps. Les rencontres se multiplient, les discussions permettent de préciser bien des points de vue, l'amitié se resserre. C'est la belle époque du fol enthousiasme. On a vingt ans, on prend le temps de vivre et de regarder, on a confiance en la vie, ce qui est d'ailleurs la seule façon de la traiter. Renoir découvre Monet, immédiatement après Courbet. Ses premières toiles sont refusées au Salon, mais il ne désespère pas. Il a quelque chose à dire, il le dira ; il a le temps. Il fréquente les musées, et proclame que c'est là qu'on apprend le métier : « Chacun chante sa chanson s'il a de la voix... On doit faire la peinture de son temps, mais c'est là, au musée, qu'on apprend le goût de la peinture que la nature ne peut nous donner à elle seule. On ne se dit pas : « Un jour je serai peintre devant un beau site, mais devant un tableau ». Cette phrase de Renoir indique dans quelle estime il tenait le musée et explique aussi l'attrait qu'ont exercé sur lui les peintres d'avant sa génération.

Cette période fertile et de première importance dans l'histoire de l'art au XIXe siècle devait être brusquement interrompue par la guerre de 1870. Enrôlé à Bordeaux, Renoir sera affecté au 10e chasseur à

cheval. Durant la guerre, il ne peindra que quelques portraits. A la fin des hostilités, le groupe se reforme peu à peu. Les caractères sont plus mûrs, peut-être aussi plus exigeants. Manet a révélé jusqu'à un certain point les jeunes artistes à eux-mêmes : Monet, après la guerre, prendra la direction du groupe, et insensiblement, l'impressionnisme deviendra une réalité vivante. Renoir participe à leur mouvement d'ensemble, mais il semble qu'il continue à faire secrètement la part des choses. Basé sur la destruction des contours, l'impressionnisme ne doit s'en tenir qu'à la sensation visuelle objective. Les jeunes artistes veulent oublier tout ce qu'ils savent de l'objet qu'ils peignent pour l'isoler dans le moment présent et dans son aspect strictement visuel. Ils découvrent les jeux savants de l'ombre et de la lumière, ils font rendre à la couleur une *impression* étonnante. Renoir peint *Le Pont-Neuf*, adjugé à trois cents francs à une vente publique. En 1910, le même tableau devait monter à près de cent mille francs. On peut nommer aussi parmi ses toiles franchement impressionnistes, *Les Grands Boulevards, La Mare aux canards, La Seine à Argenteuil, Monet peignant dans son jardin.*

La période impressionniste se termine pour Renoir avec *Le Moulin de la Galette*, en 1876. Oh ! sans doute, certains procédés de ses toiles ultérieures pourront rappeler les tendances impressionnistes, mais ce ne seront là qu'accident dans son œuvre, ce qui d'ailleurs ne gâte rien, car l'impressionnisme a fourni à la peinture mondiale d'authentiques chefs-d'œuvre.

Au nombre de ceux-là, le *Moulin de la Galette* est bien représentatif de la gaieté de Renoir. La jeunesse de Montmartre se retrouvait à ce bal pour danser. C'était une atmosphère populaire, où le rire était haut, où l'amitié se traduisait de toutes les façons. Le tableau de Renoir baigne dans un mouvement d'ombre bleutée qu'ont retrouve dans son autre toile peinte en 1876 également, *La Balançoire.*

Il n'y a rien de surprenant à ce que Renoir n'ait pas poursuivi son aventure impressionniste plus longtemps. Durant les beaux jours de ce groupe, il avait subi assez fortement l'influence de Courbet « pour la

sensualité des volumes ». Cela répondait à un besoin chez cet être si près de la terre et des hommes. Puis, Manet l'avait séduit » par l'ordonnance de toile et le modernisme des thèmes » enfin celui qu'il avait connu de bonne heure, Delacroix, lui avait fait comprendre la gamme infinie de la couleur. Aucun des enthousiasmes du groupe impressionniste ne pouvait être assez fort pour faire oublier à Renoir les leçons essentielles que lui avaient servies les œuvres des peintres que nous venons de mentionner. Très indépendant de nature, fier et arrogant peut-être, Renoir eût tôt fait de se libérer de ces influences, de se détacher de toute chapelle et de toute doctrine pour entreprendre de créer son art bien à lui. Au loin, sur les rivages imaginaires, les plus belles baigneuses du monde l'attendaient...

En 1880, Renoir peint une toile d'une belle composition : *Jeune femme au chien.* Dans une verdure touffue, tachetée aux quatre coins de jaune automnal, est assise une jeune femme en robe mauve, rosée légère oubliée là par le jour. C'est Aline Charigot qui deviendra bientôt Mme Renoir. On la retrouve aussi dans le presque parfait *Déjeuner des Canotiers*, à l'extrême gauche de la composition. Elle tient encore un jeune chien dans ses mains, cette femme... Cette grande toile est l'une des scènes d'ensemble les plus vivantes que l'art de Renoir ait réussi à reconstituer. Chaque personnage est fixé dans son geste en mouvement, et il y règne une atmosphère de repos et de joie. On déjeune lentement sur les bords de la Seine, protégés du soleil ardent par une toile de tente qui donne à la galerie une couleur rougeâtre. On s'explique mal alors l'attitude rigide du premier canotier à droite, de même que la lumière crue qui tombe sur lui.

C'est en 1881 que Renoir, après plusieurs années où il n'avait pas osé se poser de questions essentielles sur son art, tout occupé qu'il avait été à maîtriser le pinceau et la palette tout autant qu'à réaliser les œuvres de commande dont le produit lui permettait de vivre, commença peu à peu à tout remettre en question. Il avait voyagé durant quelques mois en Algérie, en Italie et en Allemagne ; il avait parcouru la France, séjour-

nant ici et là dans les paysages les plus divers. Il peignit en 1881 l'une des premières baigneuses (Baigneuse blonde) où la chair dorée se détachait sur un fond de mer aux profondeurs vertes et bleues. Cette œuvre n'était pas sans quelque raideur, spécialement dans la ligne trop rigide du dos et le massif écrasement des jambes. Les grandes baigneuses, toutefois, qui feront plus tard le soleil de la peinture mondiale sont contenues en cette première nudité de la forme pleine ; elles en seront le parachèvement et l'aboutissement.

Renoir n'avait jamais été esclave du procédé impressionniste ; très indépendant de nature, il avait profité des voies nouvelles qu'ouvrait ce système, mais n'avait jamais hésité à le contrarier là où bon lui semblait. Et cela souvent dans la même œuvre qui, ainsi, n'appartenait pas totalement à l'impressionnisme. Ce sens de la lumière atmosphérique qui constitue l'une des données de son art, il l'a pris autant en lui que dans la doctrine de Claude Monet. Allié à sa prédilection pour la forme, ce besoin de lumière tout en le maintenant en dehors de l'impressionnisme total allait lui permettre de créer sa manière.

C'est d'ailleurs une prise de contact très intense avec la forme qui le pousse, dans les années 1881-1884, à réfléchir sur le sens de la peinture. Commença alors pour lui une période que je suis tenté d'appeler rationnelle et que l'on nomme généralement *aigre* ou *ingresque*. Il veut dépouiller l'objet de toute sensibilité pour l'immobiliser dans une rigueur où le dessin tient une grande place. On a voulu voir dans cette évolution ou ce changement moins subit qu'il ne paraît au premier abord, une influence des peintres anciens, Véronèse en particulier, dont il aurait fréquenté les œuvres au cours de ses voyages. Cela n'est pas complètement faux, mais je me demande si cette présumée influence aurait tenu le coup devant l'amitié maintenue de ses amis des années 1870-1875. J'y vois plutôt un retour aux grandes influences de son enfance, une porte laissée ouverte aux visions de l'œil neuf du jeune ouvrier qui fréquentait le Louvre aux heures des repas. Si l'enfance est un départ, elle est aussi une somme, une capitalisation importante pour tout le reste de la vie.

L'homme véritable n'oublie jamais l'enfant qu'il a été un jour et qu'il ne doit pas assassiner, sous quelque prétexte que ce soit.

L'œuvre principale de ces années de reclusion demeure *Les Grandes Baigneuses*, commencée en 1884 et terminée en 1887. Cette toile gigantesque, traitée comme une fresque, est le résultat de recherches patientes sur le rythme des formes et le mouvement des lignes. Chacune des trois baigneuses du premier plan est saisie dans un geste amorcé qui se prolonge dans les eaux profondes de la mémoire. Les corps se dressent dans la force du soleil, dans la nouveauté de la rivière et devant les collines boisées, comme pour rappeler la nécessité de la présence humaine au confluent des éléments naturels. — Jets de chair, ô femmes, ô baigneuses, vos corps aux ombres secrètes et muettes parlent à nos yeux émus le langage diversifié autant qu'unique de la beauté.

Les œuvres qui suivront cette fresque iront se dépouillant de toute sensibilité. Elles prolongeront l'expérience rationnelle et linéaire d'un homme qui avait voulu se poser des questions, tout autant qu'elles s'opposeront à la générosité de lumière et de décor du créateur. La raideur de ces années sévères précède le plus bel enthousiasme et l'explosion de la plus vive joie de la peinture mondiale.

L'année 1887 marque une date mémorable dans l'histoire de la famille Renoir : la naissance de leur second enfant, Pierre, qui allait devenir une des grandes figures du théâtre du XXe siècle. Peu après — l'imprécision nous force à opter pour quelque vingt mois — on devait engager une jeune bonne bien en chair, aux regards d'amusante paysanne, qui avait nom Gabrielle, la femme la plus célèbre parmi tous les modèles.

En 1892, commence ce que les critiques et les biographes de Renoir appellent la *période nacrée*, qui pourrait tout aussi bien s'appeler le cycle des baigneuses. Renoir deviendra le peintre du corps féminin, et cela, en donnant à ces deux mots réunis toute la plénitude qu'ils peuvent porter.

De 1892 à 1900, les baigneuses succèdent aux enfants, et les enfants aux baigneuses, ces dernières très jeunes, encore étonnées de leur corps, posant devant la mer ou sur un fragment de rocher, ou bien se peignant ; endormies, éveillées, conscientes de la chaleur et de la lumière. Ainsi cette *Baigneuse sur un rocher*, très jeune de figure mais déjà femme, inclinée vers la mer comme vers sa jeunesse qui se transforme.

C'est aussi entre ces deux dates que Renoir a peint un grand nombre d'enfants : les sages devant un piano, les émerveillées dans une prairie multicolore, figures de pureté et de santé. Mais l'artiste ne devait pas oublier ses enfants ; il les a immobilisés sur la toile, au cours de leurs jeux ou de leurs premiers regards sur le monde extérieur, dans les bras de Gabrielle ou dans le silence du grand apprentissage.

L'exultation de la peinture de cette époque correspond, ô paradoxe, aux premières atteintes d'un mal accablant qui fond sur le peintre : le rhumatisme. En 1903, Renoir ira se fixer à Cagnes, près de la Méditerranée, sur les conseils de ses médecins. Le vent et le soleil de la mer sont les seuls remèdes à ce mal. Les difficultés qui l'accablent ne lui enlèvent pas sa joie de vivre ; il sait encore rire et c'est là, sans doute, le grand secret de ses dernières années. « Si le traitement m'ennuie trop, je le ferai suivre par Gabrielle », dit-il. Il tient malgré tout à préserver ses heures de travail. Il sait que cela lui deviendra de plus en plus difficile ; il faut donc bien employer son temps.

La peinture des dernières années de sa vie se rapproche de la plastique sculpturale. L'objet, je devrais plutôt dire la personne, est plus accentué et davantage mêlé au paysage qui lui sert de décor. La lumière naît des êtres, plus visiblement qu'auparavant, dans ses autres œuvres. L'artiste est plus sûr de lui ; il sait où il va. Il faut signaler au passage la très belle *Baigneuse s'essuyant la jambe*, peinte en 1905, la *Grande Baigneuse écartant sa chevelure*, de la même année.

De plus en plus, Renoir limitera ses sujets aux Baigneuses. Femmes du décor, assises devant la mer, mêlées à l'eau qui coule... Elles sont les points de repère essentiels d'un homme qui cherche à remonter aux

sources, qui veut retrouver la nature humaine et la plastique féminine dans toute sa plénitude.

« Sa peinture, dit Albert André, est une des rares dont à contempler seulement un fragment on puisse éprouver une joie pareille à celle que l'on ressent devant un morceau de fresque, de vitrail, de soierie ou de sculpture. Il n'y a pas un centimètre carré d'un de ses tableaux qui ne renferme tout le charme et toutes les inventions de son pinceau ». Si on peut affirmer cela de toute l'œuvre de Renoir, comment ne l'affirmerait-on pas de la peinture de ses dernières années, qui sacrifie l'accessoire à l'essentiel et qui, ô miracle artistique, y atteint à tout coup ?

Durant le séjour en Provence, alors que Renoir avait de plus en plus de difficulté à peindre, il était assisté de la très fidèle Gabrielle. C'est elle qui mettait le pinceau entre les mains du peintre, pinceau retenu par une boule à l'extrémité ; les doigts qui avaient peint tant de baigneuses étaient condamnés à l'immobilité.

Quatre ou cinq ans avant sa mort, Renoir a songé à la sculpture. Sous la direction constante du peintre malade, le sculpteur Guido a réalisé d'admirables sculptures au nombre desquelles il convient de mentionner une *Vénus*, *Le Jugement de Paris*, la *Tête de Coco* et la *Mère et l'enfant*. Ce sont des répliques en bronze des grandes toiles du maître.

Le 3 décembre 1919, sous le ciel de Provence un peu décoloré par la venue prochaine de l'hiver, Renoir expirait au terme d'une activité créatrice extraordinaire. Debout à tout jamais, devant la mer et l'histoire, devant la beauté qu'il pouvait regarder sans rougir. Derrière lui, toute la joie.

Jean-Guy Pilon

La signification de l'ONU

Les opinions au sujet de l'ONU sont fort partagées. Nombreux pensent comme les militaires habitués à commander et à être obéis sans discussion. Le général Mark Clark en a donné un exemple le 10 août dernier, quand il déclarait à Washington, devant la sous-commission sénatoriale pour la sécurité intérieure : *I have not very much respect for the United Nations. It has not contributed much to world problems. It has a beautiful building but nothing much seems to happen except to permit Soviet spies and saboteurs to operate. I think it should be reorganized as a United Nations against the Soviet Union.*

D'autres pensent plutôt comme les diplomates habitués à temporiser et à l'art du compromis. M. Trygve Lie, dans son premier rapport à l'Assemblée générale, reflète assez bien cette opinion : « L'ONU ne saurait être plus forte que la volonté collective des nations qui lui accordent leur appui. Seule, elle ne peut rien accomplir. C'est un organisme qui permet aux nations de collaborer. On peut l'utiliser, le perfectionner, en tenant compte de ses activités et de l'expérience acquise, et servir ainsi l'humanité comme jamais elle ne fut servie ; on peut aussi le rejeter et le détruire. Comme dans le contrôle de l'énergie atomique, il s'agit de choisir entre la vie et la mort. L'échec de l'ONU serait celui de la paix et le triomphe de la destruction ».

Il y a enfin ceux qui ignorent à peu près tout de l'ONU. Ils me rappellent cet homme d'affaires qui me conduisait l'autre jour dans sa superbe « Oldsmobile de Luxe » et à qui j'en vins à mentionner l'ONU.

— L'ONU ? Qu'est-ce que c'est ça ? me demanda-t-il.

En savent plus long que cet industriel les parents indonésiens qui nomment leurs enfants UNESCO ou UNICEF.

L'Organisation des Nations-Unies est née d'une grande espérance, celle de libérer le monde de la guerre et tous les maux qu'elle engendre. En juin et août 1941, en pleine tourmente, deux documents expriment cet espoir. D'abord, la déclaration de Saint James : « La seule base solide

d'une paix durable, y lit-on, sera la collaboration spontanée des peuples libres dans un monde où, la menace de l'agression ayant été écartée, tous pourront avoir l'assurance de leur sécurité économique et sociale ». Puis, la Charte de l'Atlantique dont l'art. 6 se lit comme suit : « Après la destruction définitive de la tyrannie nazie, ils (MM. Roosevelt et Churchill) espèrent voir s'établir une paix qui fournira à toutes les nations les moyens de demeurer en sûreté dans leurs propres frontières, et qui donnera l'assurance que tous les hommes, dans tous les pays, pourront vivre libérés de la crainte et du besoin ».

Le 1er janvier 1942, la Déclaration des Nations-Unies reconnaissait les buts et les principes de la Charte de l'Atlantique. Successivement, à Moscou, Téhéran, Dumbarton Oaks et Yalta, on allait tracer les grandes lignes du futur organisme qui serait définitivement arrêté à San Francisco, le 25 juin 1945, alors que les délégués de cinquante nations signaient la Charte des Nations-Unies.

L'article premier de la Charte assigne les buts suivants à l'Organisme : 1) Maintenir la paix et la sécurité internationales ; 2) développer entre les nations des relations amicales ; 3) réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire ; 4) être un centre où s'harmonisent les efforts pour réaliser ces fins.

Les buts de l'ONU sont donc de deux sortes : les uns, négatifs, consistent à écarter les obstacles à la paix, à savoir, régler tout différend ou situation entre nations pouvant compromettre la paix, réprimer l'agression où que ce soit, s'engager à n'employer que des moyens pacifiques pour le règlement des conflits ; les autres, positifs, consistent à résoudre, par la coopération internationale, les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire.

Pour réaliser ces fins, la Conférence de San Francisco a établi une institution dotée de six organes : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, la Cour internationale de justice, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle et le Secrétariat.

L'Assemblée générale est le grand corps délibérant de l'ONU. Tous les Etats membres y sont représentés. On y discute de tous les problèmes débattus dans les autres organes. L'Assemblée tient une séance régulière par année. Il peut y avoir des séances spéciales convoquées par le Secrétaire général sur recommandation du Conseil de sécurité. Chaque Etat membre a droit à un vote et les résolutions y sont adoptées à la majorité des deux tiers des membres présents et votants pour toutes les questions explicitement énumérées dans la Charte. Dans les autres cas, l'Assemblée est libre de déterminer elle-même si les résolutions seront adoptées à la majorité simple ou des deux tiers. L'Assemblée ne peut pas, toutefois, voter de résolution sur les questions dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi à moins que celui-ci ne l'invite à le faire.

Le Conseil de sécurité est spécialement chargé, comme son nom l'indique, de sauvegarder la paix et la sécurité internationales. Il est composé de onze membres, dont cinq permanents, les « Cinq Grands », et six non permanents élus pour une période de deux ans par l'Assemblée générale parmi les autres nations en tenant compte de la contribution de ces Etats à la paix, à la poursuite des fins de l'organisation et à une répartition géographique équitable. On y discute de tout différend international susceptible de menacer la paix et la sécurité. L'Assemblée générale, le Secrétaire général et toute nation, membre ou non de l'Organisation, peuvent attirer l'attention du Conseil sur un différend international. Les résolutions, pour être effectives, doivent rallier sept voix y compris celles des « Cinq Grands ». C'est ce qu'on appelle « la règle de l'unanimité des Cinq Grands » ou « veto ». Si une partie à un différend est membre du Conseil, elle s'abstient de voter. En cas de menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression, le Conseil de sécurité dispose de deux sortes de moyens pour faire respecter ses décisions : les premiers n'impliquent pas l'emploi de la force armée et consistent à inviter les Etats membres à interrompre toutes communications avec l'Etat récalcitrant, communications diplomatiques, économiques, ferrovières, maritimes, etc. ; les seconds impliquent l'emploi de la force

armée et consistent en démonstrations militaires, blocus ou même l'emploi effectif des forces armées auxquelles doit contribuer chaque Etat membre. La Charte avait chargé le Conseil, assisté d'un Comité d'état-major, de créer une armée internationale permanente, prête à intervenir à tout moment. La chose s'est avérée impossible.

Etant donnée l'importance primordiale du Conseil de sécurité, celui-ci siège en permanence. Les Etats membres du Conseil doivent donc avoir constamment un représentant au siège de l'Organisation de manière à pouvoir intervenir rapidement. Le Conseil agit au nom de tous les Etats membres.

L'ONU est dotée d'un organe judiciaire : la Cour internationale de justice. Son siège est à La Haye. Elle est composée de quinze juges de nationalités différentes. Il suffit de neuf juges pour former quorum. Ces juges sont élus pour une période de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité selon un système compliqué qui a pour but de garantir l'élection de sujets compétents et intègres. Tous les Etats membres sont parties au Statut de la Cour, c'est-à-dire que tous les membres ont libre accès à la Cour. Ils ne sont pas tenus de soumettre exclusivement à son jugement leurs litiges ; ils peuvent les soumettre à d'autres organismes internationaux dont ils pourraient être parties. De plus, non seulement les parties au Statut ne sont pas obligées de soumettre leurs litiges à la Cour internationale, mais encore, ses jugements ne sont pas obligatoires à moins que les deux parties en cause ne les acceptent comme tels au préalable.

La tâche d'écarter les obstacles à la paix et à la sécurité internationales est donc confiée au Conseil de sécurité et à la Cour internationale de justice quoique le premier y ait un rôle nettement prépondérant et ait en mains des pouvoirs coercitifs, du moins, en théorie. Les buts positifs de l'ONU sont confiés au Conseil économique et social.

Cet organe est, en soi, le plus important de l'ONU parce qu'il ne suffit pas, pour assurer la paix, de tenir les parties en respect mais encore, faut-il la nourrir, l'entretenir par des œuvres positives. C'est le but du

Conseil économique et social qui doit chercher à rapprocher les esprits dans le domaine scientifique et culturel et essayer de combler le fossé qui existe entre les nations du point de vue social et économique. Le Conseil opère sous l'autorité de l'Assemblée générale et est composé de dix-huit membres élus par l'Assemblée générale dont six sont élus chaque année pour une période de trois ans. Les membres sortant de charge sont immédiatement rééligibles. Toutes les décisions du Conseil sont prises à la majorité simple des membres présents et votants.

Le Conseil est aidé, dans son travail, d'« institutions spécialisées » reliées au Conseil par des accords spéciaux approuvés par l'A. G. Des onze institutions spécialisées reliées à l'ONU, qu'il suffise de mentionner les plus connues :

1. — L'Organisation internationale du travail (OIT ou ILO).

2 — L'Organisation mondiale de la santé (OMS ou WHO).

3. — L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA ou FAO).

4. — L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

5. — Le Fonds de secours à l'enfance (UNICEF).

Le Conseil économique et social et les institutions spécialisées ont à leur crédit un nombre considérable d'œuvres malheureusement trop peu connues du grand public. Notons simplement que cinquante-six pays sous-développés ont bénéficié de l'assistance technique de l'ONU. Cinquante millions d'enfants ont reçu des secours d'urgence de l'UNICEF. Cette institution, en collaboration avec l'OMS, a procédé au test antituberculeux de quatre-vingt-dix millions d'enfants dont trente-huit millions furent vaccinés. Le Conseil économique et social a à soulager la misère d'un milliard trois cent millions d'êtres humains souffrant chroniquement de la faim et à combattre la guerre par des œuvres de justice sociale et de bienfaisance.

Enfin, disons un mot des deux derniers organes : le Conseil de tutelle et le Secrétariat. Le premier est chargé de voir à ce que les territoires non-autonomes et les territoires sous tutelle soient administrés dans l'intérêt des populations de ces territoires et à ce que ces populations soient conduites graduellement à l'autonomie conformément à leurs désirs. Quant au Secrétariat, il a la charge administrative de l'ONU. C'est l'organe au service des cinq autres, leur fournissant renseignements et coordonnant le travail. Le Secrétaire général est le premier personnage des Nations-Unies. Il est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité.

Cette impressionnante organisation commença à fonctionner pour la première fois à Londres, le 10 janvier 1946, alors que les Nations-Unies tinrent leur première assemblée générale. Durant ses neuf ans d'existence, elle fut loin de répondre aux espérances qu'on fondait sur elle. On l'a accablée de multiples reproches sans jamais se demander si ces reproches devaient bien s'adresser à elle. L'impuissance de l'ONU est congénitale ; elle tient de la constitution même que lui ont donnée ses pères.

Le premier principe à la base de l'Organisation, en effet, est l'égalité souveraine de tous ses membres et c'est ce principe, qu'on n'a d'ailleurs pas observé intégralement dans la Charte, qui enlève à l'ONU toute son efficacité et son prestige. Les Etats membres, étant considérés comme souverains, il ne peut donc exister une autorité supérieure capable de les lier. C'est pourquoi, les décisions de l'Assemblée générale s'appellent « recommandations ». Les Etats sont libres d'en tenir compte ou non. C'est aussi ce qui explique qu'aucun Etat partie au Statut de la Cour internationale de justice n'est tenu obligatoirement de lui soumettre ses différends et de respecter les jugements prononcés à moins qu'il ne déclare au préalable les accepter comme obligatoires. Le Conseil de sécurité, pour sa part, viole le principe du côté de l'égalité des Etats. Les « Cinq Grands » jouissent d'un statut privilégié. Par le « veto », ils sont placés sur un degré supérieur à celui des autres Etats et rien ne peut se décider

au Conseil sans le consentement unanime des Cinq. Le Conseil de sécurité n'a pu intervenir efficacement qu'une seule fois, dans l'affaire de Corée, pour la simple raison que la Russie s'était retirée volontairement du Conseil. Celui-ci a pu alors décider une action militaire en Corée.

A plusieurs reprises, la Charte parle de l'égalité des droits des peuples. Si on parle des droits naturels des Nations, c'est juste, et ces droits sont inviolables comme les droits naturels des individus. Mais proclamer l'égalité et l'inviolabilité des droits des peuples n'implique pas que l'exercice de ces droits ne doive pas être limité en fonction du bien commun de l'humanité. Cette limitation ne peut être déterminée de manière efficace que par une autorité internationale ayant pouvoir réel sur les nations. Dans ce cas, il devient faux de prétendre que les nations jouissent d'une souveraineté absolue. C'est pourtant ce qu'implique le premier principe de l'égalité souveraine des Nations. L'Organisation en est totalement paralysée ; elle doit se résigner à être un simple lieu de rencontres internationales, une table de conférences diplomatiques. L'ONU n'est pas un super-Etat et ce serait s'abuser que de s'attendre à le voir régler autoritativement tout conflit qui lui est soumis.

L'insuccès de l'ONU s'explique encore par la conjoncture internationale. D'abord, la liquidation de la guerre fut extrêmement difficile. Les traités de paix avec les satellites de l'Allemagne : Italie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie et Finlande, furent signés à Paris, le 10 février 1947. Cette tâche fut la plus facile. Par contre, on en est arrivé à un traité avec le Japon seulement en septembre 1951, parce qu'on a négligé les vues de l'URSS. Le cas de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Corée, reste toujours en suspens. Ces deux derniers pays restent divisés, l'Allemagne ayant été occupée sans arrêt depuis la fin de la guerre. Les Puissances occidentales ont dû finalement se résigner à traiter avec l'Allemagne de l'Ouest seulement. Quant à la Corée, le retrait des troupes d'occupation en 1949 a conduit à l'agression que l'on sait. Un jour ou l'autre, ces deux pays devront être réunifiés. Pour le moment, on ne peut en voir l'issue.

La liquidation de ces problèmes ne relèvent pas de l'ONU mais des Puissances Alliées maintenant divisées en deux camps. Les querelles auxquelles elle donna lieu, eurent une répercussion néfaste sur l'ONU.

Il faut encore tenir compte du mouvement d'émancipation de nombreux pays vivant soit sous le régime colonial, soit sous le régime de mandat ou de protectorat. Ce mouvement d'émancipation commencé durant la guerre a permis, entre les années 1945 et 1950, l'éclosion d'une douzaine de nations autonomes nouvelles : Syrie, Liban, Egypte, Transjordanie, Lybie, Inde, Pakistan, Ceylan, Birmanie, Indonésie, Philippines, Israël. Au total, c'est l'émancipation presque entière du Moyen-Orient et de l'Asie sans parler de la Chine qui s'est, pour la première fois depuis des siècles, libérée de toute sujétion occidentale. Cette partie du monde, la plus pauvre et la plus peuplée, n'a pas atteint l'âge adulte au point de vue politique ; elle ne peut être considérée l'égale des nations occidentales. Les problèmes que posèrent l'émancipation de ces nouveaux Etats relevèrent, pour la plupart, de la politique interne des Etats soustraits à la juridiction des Nations-Unies. La France, par exemple, a toujours rejeté la compétence de l'ONU dans les affaires tunisiennes et marocaines.

Les faits les plus importants durant cette période sont peut-être l'organisation du monde par régions. Le problème fondamental actuellement est l'organisation du monde. Les nations, à la suite de la guerre, se sont subitement trouvées tellement voisines les unes des autres qu'une guerre dans le coin le plus oublié du monde peut être l'étincelle de la conflagration générale. Un ordre politique reste à créer qui sauvegardera le tout et les parties. Avant d'y arriver, il faut procéder par expérimentation afin de savoir la place exacte qu'il faut donner à chaque partie. Le monde actuellement est déséquilibré et l'ONU ne semble pas l'organe approprié pour assurer l'ordre mondial, la paix et la sécurité internationales. Le monde semble plutôt vouloir s'organiser régionalement. Qu'il suffise d'énumérer quelques-uns de ces organismes :

1. — Le bloc communiste qui groupe une dizaine d'Etats totalitaires.

2. — L'OTAN, à base militaire et d'assistance économique, qui fait contrepoids, en Europe, à la puissance communiste.

3. — Le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne politique restée en plan jusqu'ici, lesquels tendent à unifier politiquement et économiquement les Nations libres de l'Europe sous mode fédératif.

4. — La Ligue arabe groupant six Etats du Moyen-Orient selon des liens culturels, économiques et militaires.

5. — L'Organisation des Etats américains groupant les deux Amériques sauf le Canada.

6. — Enfin, l'Organisation du Traité du Sud-Est asiatique (OTS-EA) groupant militairement un certain nombre d'Etats, sous la protection bienveillante des Etats-Unis et de l'Angleterre, pour faire échec, dans cette partie du monde, à la puissance communiste comme l'OTAN en Europe. Peut-être, verrons-nous apparaître prochainement en Asie un nouvel organisme groupant un plus grand nombre d'Etats et selon des liens plus étroits à la suite des démarches de M. Néhru auprès du Président de l'Indonésie.

Toutes ces organisations trahissent un mouvement quasi naturel. Il est normal que les nations s'organisent d'abord par liens d'affinité culturelle, économique et géographique avant de s'organiser sur un plan mondial.

L'ONU nous paraît, pour le moment, prématurée pour être efficace. L'ordre politique est par essence même d'ordre moral ; le droit y est roi et il n'est bien servi que par la justice et l'amitié, pour les chrétiens, la charité. Il n'y a qu'un moyen pour les Etats du monde entier d'être traitées également c'est-à-dire selon l'égalité proportionnelle en conformité avec la justice distributive, et ce moyen est la reconnaissance universelle de ces

principes moraux. Or, précisément, ces principes ne sont pas reconnus, du moins, universellement. Le monde tend donc à s'organiser selon le principe d'équilibre en vertu duquel les Etats s'unissent entre eux de manière à opposer une force égale à la puissance adverse. Cet état de choses ne constitue pas véritablement un ordre mondial qui suppose l'union dans la coopération. Le principe d'équilibre suppose plutôt la mise en échec des forces, l'opposition des puissances.

Il y eut au moyen âge un véritable ordre international entre les nations chrétiennes parce que toutes reconnaissaient les mêmes principes et les mêmes valeurs morales dont l'Eglise était la gardienne. Cette même Eglise, la grande éducatrice des peuples barbares, réapparaît dans le monde chaotique du XXe siècle, comme la lumière dans les ténèbres, comme la gardienne indéfectible des valeurs morales. En attendant qu'on veuille bien lui redonner sa place, l'ONU demeure une institution indispensable ; elle demeure l'institution internationale la moins imparfaite possible dans la conjoncture actuelle. Comme la Société des Nations, elle pourra disparaître sous son nom d'ONU, mais son exigence fondamentale, l'appel d'un ordre international, ne peut pas disparaître et revivra toujours dans un autre organisme plus parfait. Le monde tend irrévocablement vers plus d'unité.

Robert Comtois, O. P.

Approximation sur le silence et la parole

De l'obscurité à la lumière, c'est la montée
que j'ai en ces pages tenté d'accomplir.
J. B.

Encore la vague des mots qui vient et revient battre les rives impossibles du silence infrangible. Voilà que ce n'est plus le silence qui s'intègre dans le langage, mais des myriades de gouttelettes verbales qui tâchent à s'insinuer en les anfractuosités d'un roc insensible à toute lame élocutoire. Un homme errant sur le rivage désolé met ses mains en porte-voix et dit : « La parole authentique suppose le silence. Parler, c'est reconnaître quelque chose, et l'insérer dans la fugitive création sonore qu'élaborent la bouche, la gorge, la respiration, pour le transmettre aux autres. Or cela suppose un silence dans lequel on puisse vraiment reconnaître la vérité et sentir la vie ; une attention toujours en éveil qui permette d'être sensible à l'exactitude d'une parole et à la nuance d'une accentuation. C'est dans la mesure où quelqu'un est capable de se taire qu'il est capable aussi de parler vraiment » [1].

Le silence alterne avec la parole, l'onde sonore se déploie de la bouche à l'oreille et inversement, au dedans de la boîte crânienne. C'est ainsi que dans l'univers chaque mot prononcé une fois travaille à construire et à maintenir sa forme. Mais, en fait, ce mouvement par lequel l'être confié à la parole tend à sa perfection constitue en lui-même une imperfection, puisqu'état transitoire aboli sitôt né en un autre état transitoire et lui aussi incliné vers une abolition certaine. Un mot accroche un mot et tire. A la fin de cette chaîne il manquera un maillon qu'il faut chercher en se taisant... D'ailleurs, on ne le trouvera pas, car il n'existe pas ; se croyant parvenu au bout de la chaîne, on constate avec stupéfaction qu'on tient entre des doigts incrédules le commencement de toute chaîne... Le Silence édénique.

Ce langage dont il est ici traité (ce langage-pont-de-retour-au-silence), la prose ne peut l'enclore en ses méandres syntaxiques trop

1. Romano Guardini, *Ecclesia*, juillet 1953, pp. 41-43.

limités, trop circonscrits, trop agrippés à la claire et sereine précision d'une pensée abstraite de la pâte humaine. La prose faut à la mission secrète du langage parce qu'elle tend par nature à définir l'indéfinissable, à dégrader les réalités mystérieuses, en s'élaborant — du sujet au complément — encore trop en connivence avec l'économie raisonnable de la narration.

Il faut nous tourner vers la poésie et y reconnaître l'unique possibilité pour le langage d'atteindre à sa fin. Pour Carlyle, la poésie est « une action simultanée du Silence et de la Parole » [2]. Hautaine définition et pourtant point si éloignée de la vérité. En cette alternance rythmique du Silence et de la Parole gît le Verbe, concentré de l'expérience journalière, irradiation d'une forme en quête de matière à façonner.

C'est pourquoi l'expérience poétique requiert la solitude, la « vie recluse », le retour à l'état premier du monde où rompre la parole pour l'agrandir. Seul avec soi-même, on ne converse ni ne monologue puisqu'en somme monologuer, c'est dialoguer avec l'autre qui cohabite sous la peau de soi. Peu à peu les mots s'éteignent, dont s'affadit le suc sensoriel et spirituel puisé à la lumineuse fontaine de la conscience ; ne tremble plus qu'une petite flamme, dernière innervation de la langue à l'esprit. Et voici que s'avance sur la place nette, comme l'ombre qui des montagnes tombe, le silence ou plutôt un pseudo-silence, l'homme esseulé ayant lâché un cri de terreur. Cassé sec, le charme ; rompue, la grâce. Il faut retourner à la ville tentaculaire, rouvrir l'oreille hébergeuse de colloques hétéroclites qui divertissent l'homme de ses origines obscures et lui permettent de presque oublier que les mots qui grouillent dans sa bouche proviennent d'un « royaume qu'il ignore » et négateur de toute parole vaine.

Négateur de toute parole vaine... Ce membre de phrase véhicule sereinement l'antagonisme silence-langage. Comme si se taire équivalait à ne point parler ! Que non ! Parler procède d'un silence préétabli, comme

2. Cf. Henri Bremond, *La poésie pure*, Paris, 1926, p. 120.

l'action naît de la contemplation. Sur ce sujet, des vers de Claudel nous éclairent :

Plus une chose meurt, plus elle arrive au bout d'elle-même,
Plus elle expire de ce mot qu'elle ne peut dire et de secret qui la tire.
Oh ! l'important n'est pas de vivre, mais de mourir, et d'être consommé.
Où cesse le baiser, le chant jaillit[3].

Le second et le dernier vers s'appliquent facilement au problème qui nous occupe ici. Le langage, lorsque transposé hors des fragilités du moment, se dirige infailliblement, quoique sinueusement, vers le Silence, non pas absence, mais présence surabondante de la chose dite. Là où cesse cet ondulatoire baiser à distance qu'est la profération d'un mot, jaillit le chant d'une présence inattendue, ravissante, d'« un autre qui est en moi plus moi-même que moi »[4]. Pour le mystique, Silence et Parole se confondent. Mais qu'est-il besoin ici d'invoquer le témoignage de la nuit des sens ? Est-ce bifurcation traîtresse que de passer sans prévenir de la poésie à la mystique ? Du tout. C'est se distendre au point de garder un pied posé bien à plat sur la terre et de balancer l'autre en l'air, pointé en direction des nues, domaine trop souvent exclusif du regard.

La mystique et la poésie se touchent en ceci : l'une pour ainsi dire « descend » du silence, tandis que l'autre y monte, mot à mot. Rappellons-nous les implications du texte de Guardini : qui veut entendre se doit abstenir de battre l'air afin que se crée autour de lui et en lui une zone silencieuse où puisse souffler l'Esprit, le seul « autre ». Cependant, aborder de front la question des relations entre la mystique très silencieuse et la poésie confiée à la parole, implique au départ un manque de justes proportions. Rattachons-nous à une vue plus concrète du problème.

Une pierre haletante dans un champ ; un contemplateur. Nouvel Adam enrichi de la grâce christologique. Les mots lui importent peu, et leur signification, et leur musique. Il est parlé. Plus loin, un arbre dis-

3. *Vers d'exil.*
4. Paul Claudel, *ibid.*

tendu à craquer, chantant par ses feuilles les plus ténues ; un poète. Déchu, il s'active à puiser de ses racines l'humus terrestre, l'absorbe, le transporte sève dans ses canaux et fait éclater des bourgeons prometteurs. Il parle, faute de se taire. Pourquoi précisément ne se tait-il pas ? Parce qu'il ne rejoindra le silence qu'à travers la parole ; parce que l'avènement d'une pierre s'opère en pétrifiant le bois. Paradoxe incompréhensible, ridicule ! C'est vrai. Pourtant, depuis toujours les hommes parlent sans cesser d'incliner au silence. Mais à la fin, de quel silence s'agit-il donc !

Si le langage est ce pont de retour au silence, sous des apparences de retraite, le poète accomplit une marche en avant. Plus s'incarne le Verbe, plus l'âme se ramifie en paroles diverses, plus le langage se désincarne, plus le corps étend son empire sur les régions éthérées. Consentir à l'accessoire et au transitoire signifie pour le vrai poète s'accorder petitement avec l'essentiel et le permanent. On n'a pas assez compris que la pénétration au sein d'une créature impliquait la saisie partielle du Créateur et déjà prometteuse d'une béatitude future. De même pour le langage. « Le Verbe est venu parmi les siens et les siens ne l'ont pas reçu ». Ah ! comprendre que le mot le plus insignifiant, pour peu qu'il frissonne en sa nouveauté, contient à lui seul le Silence incommensurable d'où il est sorti, tout est là. Et le silence signifie accord indéfectible entre la chair et l'esprit, entre la créature et le Créateur, entre la faiblesse dénudée et la Force discrètement drapée de Miséricorde. Pourquoi parler, sinon pour que ce mot figuratif de l'être entier surplombe l'abîme un temps et témoigne de l'incomplétude humaine, à la face de Dieu et des hommes ?

Voici que la plume se refuse à poursuivre — d'ailleurs elle hésitait dès le début de ce texte. L'air se raréfie. Tombés, les horizons. Ces quelques lignes nous ont entraînés plus loin que nous ne croyions. Ne subsiste plus qu'un désir de faire oraison par quoi exorciser cette frayeur pascalienne toute prête à juguler le contemplateur d'abîme.

Jacques BRAULT

Le sens des faits

Les six ignorances de Pierre Laporte

Dans l'exemplaire d'octobre, *Action nationale*, monsieur Pierre Laporte, nouveau directeur de ladite revue, verse son ignorance et ses préjugés avec toute l'arrogance d'un mauvais écolier.

Il écrit : « La très sereine *Revue Dominicaine* s'oublie au point de faire une colère » (p. 141). Ce n'est pas une colère, c'est une sobre mise au point. La *très sereine* ! C'est très gentil pour les collaborateurs : Clément Lockquell, Jean Le Moyne, La Charmondière, B. Lambert, etc... Si sérénité il y a, c'est celle de l'honnêteté. Précisément, celle qui vous manque, monsieur Laporte. Première ignorance.

Deuxième ignorance. « Les fleurs de rhétorique du Père Lévesque et la rhétorique injurieuse de la *Revue Dominicaine* (p. 144). Où sont-elles ces fleurs ? Sûrement pas dans l'exemplaire juillet-août de la *Revue Dominicaine*, ni dans l'article du Père Lévesque et encore moins dans la note de la rédaction. J'ai beau chercher, je n'y trouve même pas une métaphore un peu audacieuse. A moins que vous n'en vouliez à la poésie liminaire qui passe et dépasse votre entendement. Où vous voyez *rhétorique* et *injure*, l'esprit droit et bien formé ne voit que poids, mesure, intelligence, sagesse, dignité, objectivité. Ici, encore, précisément ce qui vous manque, monsieur Laporte. Si vous pouvez y ramasser ce qu'on appelle une *fleur de rhétorique*, veuillez me l'adresser : « La fleur que tu m'avais jetée... »

Troisième ignorance. M. Laporte, vous ne savez pas lire. Vous reproduisez, dites-vous, « le passage essentiel du discours du Père Lévesque » (p. 141). De ce long passage (une page et demie), pour votre intelligence, j'extrais la phrase *essentielle* qui commande tout le débat : « Et puisque la culture française fait partie du bien commun non seulement des groupes français, mais aussi de toute la société canadienne, l'Etat fédéral qui représente cette dernière a, *lui aussi, à ce titre*, le droit certain aussi bien que l'impérieux devoir de faire tout son possible pour favoriser ses progrès ». Lisez bien, monsieur Laporte, *a, lui aussi, à ce titre*. Il s'agit de droit et de devoir spécifiques — analogues à ceux du tout sur les parties composantes — qui, loin de contester l'autonomie provinciale, la présupposent formellement.

Vous résumez cette page par ces mots : « La culture française est un fait canadien, une réalité supra-provinciale. En conséquence, c'est à

l'Etat fédéral qu'incombe le droit et le devoir de propager cette culture, de la défendre ». Votre déduction est logiquement fausse. Si vous aviez fait un peu de philosophie dans votre jeunesse, vous auriez appris l'art de faire un syllogisme honnête, de tenir compte de toutes les nuances d'un texte, surtout des nuances essentielles. Pour cause, vous résumez votre ignorance non l'article en question.

Quatrième ignorance. Vous écrivez, (p. 144) : « Pour le Père Lévesque, c'est Ottawa qui devrait être le cœur de la diffusion de la culture française ». Pourquoi écrire une semblable sottise qui n'existe que dans votre esprit et qui n'aurait jamais dû en sortir. Tout le monde sait, même les Anglais, même le Père Lévesque, même les gens qui ne savent pas lire, que le foyer de la culture française au Canada, c'est la Province de Québec. Maintenir cette culture, la diffuser, la défendre appartient sûrement, et d'abord, mais pas exclusivement à Québec. L'Etat fédéral, tel que constitué présentement, a *aussi* le droit et le devoir de faire sa part pour favoriser cette culture. Celui qui « a oublié de prendre les véritables mesures du pays », ce n'est pas le Père Lévesque, mais vous, monsieur Laporte.

Cinquième ignorance. Vous écrivez (p. 150) : « Mais dans cette Acadie qui l'accueillait, c'est une majorité anglaise qui fait la vie dure à l'éducation française... Et c'est à cette même majorité que le Père Lévesque voudrait confier le soin de préserver au Canada la culture française ». Pour être juste, monsieur Laporte, il aurait fallu écrire : Dans cette Acadie qui l'accueillait, à majorité anglaise, l'Etat fédéral a réussi à implanter un poste français de radio. C'est pourquoi les Acadiens n'ont pas ménagé leur enthousiasme et leur gratitude au responsable de cette entreprise. Ce n'est pas aux gouvernés, *à cette majorité anglaise*, mais au gouvernant, l'Etat fédéral, que le Père Lévesque avait demandé de faire sa part pour la diffusion de la culture française. Par son influence il a obtenu un poste français pour Moncton ; par son influence également des postes français de l'Ouest sont actuellement aidés par le Fédéral ; par son influence encore un réseau français de la Radio-Canada est en train de s'édifier d'Halifax à Vancouver. Toutes nos minorités combattantes du Canada et des Etats-Unis ont toujours eu toute ma sympathie avec ma modeste contribution. Mais je ne puis quand même m'empêcher de louer certaines réalisations efficaces et durables de l'Etat fédéral.

Sixième ignorance. Une omission celle-là. A votre paragraphe sur l'immigration (p. 146) vous auriez dû ajouter : « On a voulu nous noyer par l'immigration de 1945 à 1954. Tous nos immigrés traversaient la belle

Province de Québec sans s'y arrêter, allaient enrichir les autres provinces pour s'y fondre ethniquement et religieusement dans la grande masse antiquébecoise et le Gouvernement — Lequel ? celui de Québec ou d'Ottawa ? — n'avait même pas su créer à Québec ou à Montréal un organisme susceptible de les accueillir et de les orienter... » Ce chapitre, monsieur Laporte, vous ou les fils de votre esprit l'écriront sûrement un jour... pour l'honneur de la race.

Cher monsieur, ou vous avez eu de mauvais maîtres ou vous étiez un très mauvais élève ? Tout me porte à opter pour cette seconde alternative : tel il était au commencement, tel il est maintenant, tel il sera...

Antonin Lamarche, O. P.

Le Très Révérend Père Deman, O. P.

La disparition totalement inopinée du T. R. Père Deman, O. P., professeur de théologie morale à l'Université, n'a pas seulement plongé dans la consternation les innombrables disciples, amis, dirigés, obligés que le Père avait rencontrés au cours d'un ministère de trente années et depuis lors fidèlement suivis : elle les a plongés dans la stupeur. Ceux qui, dans les derniers moments de cette existence, l'ont vu disparaître en moins d'une demi-journée, se demandent encore comment en si peu d'heures a pu se défaire le long travail par lequel il avait façonné sa vie. Une belle et rayonnante vie de professeur, de théologien et d'apôtre, selon les voies de saint Dominique.

* * *

Car c'est le premier caractère qui marquait sa personnalité : il s'était fait lui-même, dans un effort de tous les jours, calmement, discrètement, avec ténacité. Il avait fait son écriture, admirablement personnelle, comme sa diction, sa langue, sa pensée et jusqu'à son attitude digne et grave, mais non point sévère. Il était bien le fils de sa cité natale, dans le nord de la France, ce Roubaix si proche de Lille et de Tourcoing qu'il ne forme avec eux qu'un immense centre industriel où le travail acharné est la règle suprême et, pour ainsi dire, la matière avec laquelle est modelée la population. Lorsqu'il entra en 1921 dans l'Ordre de saint Dominique, à l'âge de 22 ans, on aurait pu croire qu'il avait achevé sa formation : il la commençait. Le couvent du Saulchoir, encore installé près de Tournai en Belgique, débordait de vitalité. Des noviciats, très nombreux depuis la fin de la guerre, y faisaient régner un ardent climat de vie religieuse et intellectuelle. Saint Thomas rayonnait. C'était le temps où le Père Mandonnet, en se transportant de Fribourg à Paris,

venait d'ajouter son effort thomiste à ceux d'un Sertillanges, d'un Gardeil et de leurs équipes. On fondait le Bulletin et la Société thomistes. Bientôt, le Père Gillet allait jeter sur le marché les élégants petits volumes de la traduction de la Somme, dont le nom de l'éditeur, à lui seul, était un programme de jeunesse. Maritain faisait de son côté admirer saint Thomas par d'autres cercles, par d'autres jeunes. Le Père Deman se pénétra de l'Aquinate.

Ceux qui ont le privilège d'entrer sous sa conduite dans l'édifice de la *Secunda Pars* peuvent mesurer à quelle profondeur il s'était laissé façonner par son maître. Une formation en même temps qu'une doctrine. Le Père Deman était un véritable moraliste ; mais c'est qu'il commençait par être un commentateur obstinément fidèle au texte de saint Thomas, aussi bien d'ailleurs que de ses sources antiques ou chrétiennes. Il avait toujours peur qu'on ne laisse échapper quelque donnée de prix, en lisant trop vite le texte, en oubliant de noter la liaison des articles et des questions ou leur distribution dans l'ensemble de l'édifice. A vouloir, sans précaution, appliquer au texte du XIIIe siècle telle expression, telle distinction, née à plusieurs siècles de distance, ne risquait-on pas de fausser, parfois profondément, l'ensemble dont les parties n'avaient tant de beauté que parce qu'elles étaient parfaitement proportionnées au tout ? Il poursuivait certaines méconnaissances de méthode ou de doctrine avec une haine tenace. Petit entêtement, innocente manie de savant, croyait-on ! Et l'on s'apercevait un jour de la profondeur des raisons de cette insistance lorsque, partant d'une vision ainsi rectifiée, le professeur découvrait dans la perspective d'une vertu particulière la vision d'ensemble de l'agir humain dans la totalité du gouvernement divin du monde.

En même temps qu'il travaillait à approfondir sa pensée, le maître s'acharnait à la bien exprimer. Un Frère Prêcheur doit être apôtre, et si le professeur a l'apostolat plus serein, plus désintéressé que le prédicateur, il n'en est pas moins soucieux de faire entendre la vérité dont il se nourrit pour la faire partager. Il y avait un humaniste dans le Père Deman. Il aimait le mot choisi, le sens authentique des expressions, souci qu'il ne réservait pas seulement à sa langue maternelle : en anglais, en allemand, voire en latin, il mettait quelque coquetterie à rechercher la tournure exacte, peut-être même élégante. Et dans les cours internationaux de la Faculté de théologie de Fribourg, ce bon latin n'allait pas sans quelque agrément. Allons au fond : le Père Deman avait le respect de la langue comme de l'auditeur, comme de la vérité, parce qu'il était un apôtre du Christ. C'est pourquoi le même soin de se faire comprendre en enseignant faisait de lui dans les chaires des églises, où il acceptait volon-

tiers de prêcher, aussi bien que devant les communautés qu'il instruisait par des conférences ou des retraites, un prédicateur plein de grâce et de fruit.

Ceux-là seuls finalement pouvaient comprendre tout à fait la source de ces efforts qui bénéficiaient de ses conseils, de sa direction spirituelle, de son ministère dans la Pénitence. Là, sans aucun souci de paraître, il se donnait avec humilité au soin des âmes sans épargner sa peine. Beaucoup ne savent pas le temps qu'il a pris ainsi sur ses études savantes pour confesser des laïques, des prêtres et des religieuses, régulièrement, calmement, sans hésiter à donner beaucoup de son temps et de son cœur à ceux dont le cas réclamait davantage. Il n'était plus alors, semble-t-il, que le prêtre plein de charité. Mais avec le poids et le mode du moraliste qu'il restait.

Car s'il fallait résumer dans un type l'image qu'il laisse en nous quittant, c'est dans son enseignement moral que nous aimerions le chercher. Le Père Deman ne montrait-il pas, réalisé en sa personne, le visage exact du « prudent » qu'il savait si bien analyser à la suite de saint Thomas ? Non pas le prudent à la manière d'un Grec ou d'un Latin, mais un prudent chrétien, ce prudent de « prud'homie » dont saint Louis aimait à répéter que c'était si belle chose qu'elle emplissait la bouche rien qu'à la prononcer : l'homme qui, appuyé sur sa raison délibérée, s'efforce à découvrir dans les circonstances mouvantes de chaque jour l'acte qu'il convient d'accomplir pour répondre avec plénitude aux grandes inspirations de la charité du Christ. Comme ce prudent, le Père Deman ne perdait jamais de vue les appels divins ; mais il réfléchissait calmement. Il était lent à se décider et n'aimait pas à agir d'enthousiasme, mais il était ferme et fidèle à réaliser ensuite ce qu'il avait ainsi jugé conforme à la vraie charité aussi bien qu'à sa vocation. Dans ce domaine, il n'avait pas de limites à sa générosité.

* * *

Le Père Deman devait enseigner cette année la béatitude, fin de l'agir humain. Il est allé s'en emparer d'avance, réalisant ce vœu par lequel il aimait terminer son cours — il faudrait citer cette phrase dans son latin plein de saveur — « Et que dirais-je en terminant ? Pour récompense à notre peine, nous ne pouvons désirer mieux que d'avoir notre part, un jour, avec les bienheureux, parmi lesquels brille entre tous cette créature d'élite qui déclara d'elle-même de façon prophétique : *Voici que toutes les nations me proclameront bienheureuse.*

M.-H. Vicaire, O. P.

Extrait de « La Liberté » de Fribourg, 28 septembre 1954

La Vierge et la science

L'opinion du monde de la science peut être résumée en une seule phrase sans nuance : bien que la discussion du phénomène de la Vierge Marie pose un certain nombre de questions scientifiques, elle doit toutefois rester pour diverses raisons une affaire de la théologie. Il faut, en effet, pour que la science puisse s'en occuper, apporter des preuves scientifiquement contrôlables et — toujours suivant cette opinion — ces preuves n'existent pas. Par contre on connaît des récits antiques semblables, comme par exemple celui où il nous est raconté de Danaé (voir l'article « Marie et les cultes antiques des mères », vol. LIX, tome I, janvier 1953 de la «Revue Dominicaine ») qu'elle restait vierge — *parthenos* — après que Zeus l'eût entourée sous forme d'un nuage d'or. Mais ce récit appartient à la mythologie et de ce fait n'a rien à voir avec les sciences naturelles. D'ailleurs le cas de Marie fut regardé en tout temps comme étant un miracle tandis que la science, par définition, s'est restreinte à l'observation et à l'analyse des faits. On dirait que par ce jugement le point final fut posé à cette question.

L'opinion que nous venons de citer s'est formée depuis la Renaissance et fut exprimée d'une façon définitive, au XIXe siècle, surtout par deux philosophes, l'allemand David Strauss (1808-1874) et le français Ernest Renan (1823-1892). Strauss l'avait publiée dans son ouvrage strictement athéiste et antichrétien : « La vie de Jésus », et Renan dans son livre également antireligieux : « Origines du christianisme ». Les deux savants sont d'accord que l'histoire de Marie immaculée n'est qu'un mythe. La physiologie moderne s'est alignée à cette théorie en disant que durant toute l'histoire de l'humanité nul autre exemple d'une mère immaculée fut connu tandis que tous les autres phénomènes physiologiques se sont toujours répétés.

Vient le XXe siècle avec ses étonnants progrès scientifiques et surtout avec sa révolution dans les conceptions de la physique qui bouleversait tout dans cette science et mettait au rancart la vision newtonienne du monde. Cette révolution est surtout survenue à la suite des recherches dans le monde nucléaire. Elle a ébranlé presque toutes les soi-disant éternelles lois naturelles et mis en question même l'existence de telles lois dans la nature. Ce n'était pas un fait nouveau, car déjà Leibniz avait exprimé des doutes et le célèbre mathématicien Henri Poincaré était arrivé à la conclusion que les lois naturelles en général ne sont que des simples conventions faites par les hommes parce qu'elles fournissent des coefficients très commodes pour les calculs scientifiques. Dans les vingt

dernières années le prestige des « lois naturelles » s'est écroulé surtout par les recherches des savants Niels Bohr et Guillaume Heisenberg qui parvenaient à démontrer la nullité de la loi de la causalité qui formait le pilier central dans le système de Newton. Avec un autre terme c'est la science la plus exacte, la physique, qui maintenant doit admettre l'existence d'exceptions dans le déroulement des phénomènes naturels. Cette admission a une portée considérable parce qu'elle induit dans la science elle-même la possibilité du miracle.

Retournons maintenant à notre thème principal, le phénomène de la Mère immaculée de Jésus. Nous voyons que l'opinion favorisée du XIXe siècle paraît périmée et de ce fait la base de toute discussion du problème s'est déplacée ou plutôt étendue du domaine de la théologie à celui de la science. Il ne nous faut plus fournir des preuves à la physiologie car la physique s'en est chargée. Aussi sommes-nous légitimés de considérer le problème sous son angle historique puisque Marie n'est pas une figure de la mythologie mais bien une personne historique. Du moins même les savants athéistes les plus hardis n'ont pas osé contester son existence en chair et en os. A cela l'on peut ajouter que les textes des Evangiles sont aussi des documents historiques et une foule d'autres documents contemporains forment un corollaire qui facilite leur exploration historique.

Ce changement révolutionnaire dans l'opinion de la science avait naturellement transporté les attaques par les adversaires de la religion sur un autre plan. La science n'étant plus, par principe, contraire au miracle, il fallait chercher dans les textes des Evangiles mêmes les contradictions qui mettent à l'absurde son affirmation. Dernièrement a paru aux Etats-Unis un ouvrage de l'écrivain juif Shalom-Ash, intitulé *Marie*. Ce livre n'excelle ni par sa profondeur ni par sa valeur historique et nous le mentionnons seulement comme échantillon parmi les nombreux produits de la même marque. Le but de tous ces ouvrages n'est pas caché et vise clairement à réduire une Marie immaculée historique à une légende tirée d'un mythe. C'est seulement la méthode qui est différente. Elle consiste à anéantir le miracle par la citation de passages du texte des Evangiles. Ainsi on cite le texte de saint Matthieu (1, 25) : « Et il (Joseph) ne la connut point jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils ». Cela semble au moins clairement établir que Marie n'était plus une vierge après avoir donné naissance à Jésus. Mais pour bien comprendre cette phrase il ne suffit pas de s'appuyer exclusivement sur les traductions de la Bible en langues indo-européennes, car les Evangiles furent d'abord sans doute connus en expressions sémitiques. Or en langues araméenne et hébraïque

les notions des mots sont souvent fondamentalement différentes de celles en langues indo-européennes. Ainsi en araméen et en hébreu le mot *ad* qui fut traduit par « jusqu'à » n'indique nullement la cessation d'un état présent et existant mais exprime seulement un moment important de cet état, en ce cas la naissance d'un enfant. Comme l'argument ne tenait pas on vînt avec un autre. Nous lisons en effet dans l'Evangile de saint Luc (2, 7) : « et elle mit au monde son fils premier-né ». Cette phrase ne peut que semer le désarroi parmi les chrétiens, car d'après sa logique elle indique qu'existent d'autres enfants de Marie. C'est bien logique pour l'expression indo-européenne, mais en matière de la linguistique sémitique la signification se change entièrement. Le mot « premier-né » — en hébreu *bekor* — n'est pas comme dans les langues indo-européennes un adjectif numéral mais surtout un terme juridique. La loi sémite concède au premier-né des droits spéciaux que les enfants cadets ne possèdent pas. L'on peut illustrer ce fait par maints exemples. En Egypte fut déterré une pierre tombale juive datant de l'an V avant Jésus-Christ. Cette pierre était placée dans le cimetière juif à la mémoire d'une mère nommée Arsinoé et là-dessus se lit l'épithaphe : « Au milieu de mes douleurs d'enfantement, lorsque je donnai vie à mon premier-né, la mort m'enleva ». C'est facile à constater que l'enfant premier-né était aussi son enfant unique.

Mais, dira-t-on, cette interprétation n'est-elle pas contredite par un autre passage dans les Evangiles de saint Matthieu (13, 55) et de saint Marc (6, 3) : « C'est bien le fils du charpentier ? Marie n'est-elle pas sa mère ? Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères ? Toutes ses sœurs vivent au milieu de nous ». Cette fois c'est le gros canon. Si Jésus avait des frères et des sœurs l'affirmation d'une Marie vierge après sa naissance n'est qu'une légende. Encore faut-il recourir à la linguistique sémitique. Ce n'était pas possible pour les anciens traducteurs des Evangiles en langues grecque et latine, car la science de la philologie, de la linguistique et de la sémantique sémite est de très jeune date. Seulement depuis les résultats des recherches du savant allemand Franz Bopp (1791-1867) nous possédons une grammaire comparée des langues indo-européennes et de ce fait un instrument pour comparer ces dernières avec la grammaire et la sémantique des peuples sémites. Encore l'étude et la comparaison des mots sémitiques nous démontrent que les expressions de l'hébreu *ach* pour frère et *acboth* pour sœur n'indiquent pas seulement les frères et les sœurs propres mais dans un sens plus vaste aussi bien les cousins et les cousines, même parfois des parents très éloignés. Ni l'hébreu ni l'araméen possèdent des mots propres pour les notions de cousin et de

cousine. Afin de les exprimer en ces langues il faut recourir à des circonlocutions, en disant par exemple pour cousin *ben-dod*, c'est-à-dire : le fils de l'oncle. Sous ce jour nouveau, il faut en convenir, les textes de l'Evangile de saint Matthieu et de saint Marc expriment une chose tout autre que celle qu'on croit comprendre en lisant une traduction fidèle mais à la lettre. L'état des choses dans ce passage que nous venions d'étudier est corroboré par un autre fait historique. Le père nourricier de Jésus, Joseph, avait un frère du nom de Klopas-Alphée et qui était marié avec une femme nommée Marie-Cléophée. Ce couple avait de nombreux enfants dont nous connaissons surtout Jacques le cadet, Joseph, Jude Thaddée et Simon. Ceux-ci sont les personnes que les Evangiles appellent les « frères » de Jésus. Cette interprétation est aussi indirectement corroborée par le fait que le Christ, mourant sur sa croix, n'aurait pas confié sa mère à un homme qui n'était pas de sa propre famille, c'est-à-dire à son disciple Jean, si un autre membre mâle de sa famille avait été présent, car cela aurait contredit les mœurs et coutumes en Palestine, à cette époque.

A. CH. DE GUTTENBERG

Sous presse...

Aux Editions du Seuil paraîtra dans quelques jours un traité *de la connaissance historique* écrit par H.-I. Marrou, professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'études médiévales. Ce petit livre fera sursauter les vieux philosophes et les savants historiens qui n'ont pas changé d'idée depuis qu'a paru dans sa première édition *L'Introduction aux études historiques* de Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos (Paris, 1896, souvent réimprimé sans changement). Le livre de Marrou se présente comme une introduction philosophique à l'étude de l'histoire, mais — heureuse exception ! — rédigée par un historien qui a fait ses preuves (cf. *S. Augustin et la foi de la culture antique, Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, etc.). Les questions fondamentales ici abordées : quelle est la vérité de l'histoire, quels sont les degrés et les limites de cette vérité (ici profonde influence augustinienne, qui n'est pas de nature à rendre l'auteur optimiste), quelles sont ses conditions d'élaboration. Ainsi se suivent les chapitres : après l'introduction sur la philosophie critique de l'histoire (revue des opinions en cours) ; chapitre 1 : L'histoire comme connaissance. « ... dans cette capacité de sentir de façon également aiguë et la réalité du passé et son éloignement... réside ce qu'on appelle le sens historique ». 2 : L'histoire est inséparable de l'historien (un chapitre cher à M. M.). 3 : L'histoire se fait avec des documents (« Est un document toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance

du passé humain, envisagé sous l'angle de la question qui lui a été posée », p. 77). 4 : Conditions et moyens de la compréhension. 5 : Du document au passé (« ce passage du signe au signifié », p. 122). 6 : L'usage du concept (Que diront les philosophes ?). 7 : L'explication et ses limites (... suite du chapitre 2). 8 : L'existentiel en histoire (c'est l'histoire vue du point de vue du sujet connaissant). 9 : La vérité de l'histoire (défense du lecteur). 10 : L'utilité de l'histoire (si vous êtes philosophes, v. pp. 286ss.). Conclusion : L'œuvre historique (pp. 277-289)... « L'historien ne s'avance pas seul à la rencontre du passé : il l'aborde en représentant de son groupe : la question qu'il va poser, celle qui oriente tout le développement de la recherche, si du moins elle soulève un « vrai » problème, lesté d'existentiel, exprimera nécessairement, autant qu'un souci propre à l'historien, une exigence commune à tous les hommes de son milieu collectif... » L'historien doit être un artiste, et non un fichier. « L'œuvre survit aussi en tant qu'elle témoigne, qu'elle exprime une vérité sur le passé, étant une saisie authentique de son objet » (p. 286). Ici M. Marrou renvoie à Thucydide et à Tacite, en tant que témoins de leur époque, et se détache, on le sent bien même s'il ne le dit pas, de l'idéal plus utilitariste et plus fonctionnel d'un Polybe et d'un Cicéron.

H.-I. Marrou écrit pour l'étudiant « parvenu au seuil de la recherche et anxieux de découvrir ce qui signifiera pour lui devenir historien ». Précisons : l'auteur s'adresse à *l'homme* et c'est l'homme qu'il veut sauver dans l'historien et par l'histoire. Aussi va-t-il s'en prendre aux manies du « pseudo-savant », abus de méthode, précisions aux dépens de la certitude, fiches et références et citations sans lien avec le réel ou un problème concret, conclusion sans respect de la loi du contexte et la complexité du fait. Surtout, attention aux abstractions (v. g. la féodalité, la bourgeoisie, le prolétariat) et aussi aux « grandes philosophies de l'histoire » qui menacent par leurs idées tristes ou joyeuses de supplanter la réalité des choses (*res gestæ*).

De la connaissance historique, parce qu'il est aussi une réfutation énergique des propos jadis irréfutables de Langlois et Seignobos, promet de renouveler un débat qui au fond n'a jamais cessé depuis Lucien de Samosate, qui de saint Augustin à Valéry — en passant par Péguy — a ému plutôt les « littéraires » que les « scientistes » mais qui, cette fois, promet de mobiliser deux « races d'hommes » peu faciles à rapprocher, encore moins à faire dialoguer : les philosophes et les historiens de métier. Et pourtant il serait si nécessaire, à ce moment où les philosophies et théologies de l'histoire se multiplient, non pas qu'ils s'entendent (soyons réalistes !) mais qu'ils se parlent.

Benoît Lacroix, O. P.

Les disques

Haydn : 6 quatuors, op 76 (3-12" Haydn Society HSQ-L). C'est dans ses quatuors que Haydn est le plus communicatif. Malgré leur apparente simplicité, ceux de l'opus 76 reflètent l'art du plus professionnel des compositeurs : ils sont un bouquet de gaieté, de souplesse et de charme. L'interprétation du Quatuor Schneider est ardente, équilibrée et très claire. La reproduction est parfaite. Je conseille à ceux qui ne sont pas familier avec ces quatuors d'en écouter un seul à la fois, plutôt que d'attaquer la série de front. Ils se réserveront ainsi plus de plaisir.

Beethoven : Symphonie no 6 « Pastorale » (Angel 35080). Inutile de présenter cette œuvre bien connue du public. Von Karajan et l'Orchestre Philarmonia nous en donnent une des meilleures interprétations sur disques. Style robuste et poétique.

Mozart : Divertimento no 17 (Vanguard VRS-441). Au lieu de l'octuor traditionnel, Félix Prohaska et l'Orchestre de l'Opéra National de Vienne nous présentent cette œuvre avec une légère multiplication des cordes. On ne peut nier que l'effet est charmant. Bel exemple de farniente, aucun effort exagéré, musique et interprètes sont inspirés. Bonne reproduction.

Schubert : Sonates pour piano no 14 et 21 (Vox PL-8210). Friedrich Wührer a entrepris d'enregistrer toutes les sonates de Schubert. On ne peut que le féliciter, car Schubert a écrit des passages merveilleux pour le piano. De plus, Wührer sait passer de la sensibilité la plus douce à une vigueur puissante. Il se fait l'esclave de la musique ; quelle belle servitude lorsque le maître est Schubert ! Bonne reproduction.

L'Orchestre Philarmonia a enregistré sur un disque Angel (350080) un pot-pourri d'œuvres contemporaines. Ce sont la Symphonie classique de Prokofieff, l'Apprenti-Sorcier de Dukas, les Danses du Tricorne de Falla et la Valse de Ravel. Igor Markevitch sait insuffler une nouvelle vie à ces œuvres qui sont trop souvent jouées sans conviction. Belle acquisition.

Orff : Catulli Carmina (Vox PL-8640). Carl Orff, compositeur allemand contemporain, a écrit ce petit drame en trois scènes qui raconte les expériences du poète Catulle avec l'amour. Mais tout cela n'est que le prétexte à une musique endiablée, exaltante. Le rythme est brillant, les mélodies fraîches ; c'est un mélange intéressant d'atmosphère ancienne et d'audaces toutes modernes. Il n'y a rien à reprocher aux solistes, à Hollreiser, à l'Orchestre de Chambre de Vienne, ni à la reproduction. C'est vraiment un disque original.

G. F.

L'esprit des livres

Yves THÉRIAULT — « Aaron ». Institut Littéraire du Québec, 1954. 19 cm. 168 pages.

Dans un cul-de-sac sordide de Montréal deux êtres, deux générations s'affrontent dramatiquement : Jethro, le juif éternel, le juif des anciens âges psalmodiant ses textes prophétiques, et Aaron, son petit-fils, juif évolué, répondant aux besoins de l'être, aux richesses de la terre, « ce sont les seules qui nous soient destinées ».

L'intensité dramatique cependant dépasse largement l'affrontement de l'orthodoxie et des exigences de la vie moderne, elle se fixe en une terreur immensément tragique, le désespoir sans fond de Jethro devant la condamnation éternelle d'Aaron. Yaweh était en effet plus proche de l'homme dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, plus proche mais plus insoutenable. Il frappe, il exige d'une manière terrifiante, une fidélité absolue et sans adhésion préalable. Comment comprendre l'amour divin ? Jethro s'interdit de comprendre, recule dans son indignité de pécheur et son cœur sans espérance frémit de terreur quand il pressent que le commandement strict de la Foi n'est pas observé.

C'est peut-être l'œuvre la plus originale de l'écrivain. Son imagination a ordonné, fondu en une synthèse des éléments dramatiquement collectifs. Son sujet se prête admirablement à un tel effort de concentration et le récit est mené avec une précision qui en accroît la tension tragique. Aucune surcharge, aucune banalité, inexorablement vraies sont cette fatalité pathétique et torturante, « cette peur latente et immémoriale », cette malédiction mais aussi cette force indomptée des « perpétuels errants » qui ne prennent jamais véritablement racine.

L'auteur parle très dignement. Il se veut juste et il l'est. Il n'a pas de peine à être respectueux : le sujet mérite l'estime.

Madame André La Rivière

Hans Urs von BALTHASAR — « Le chrétien et l'angoisse ». Desclée De Brouwer, Bruges, 1954. 18 cm. 162 pages.

L'angoisse qui se trouve à la racine de la conscience moderne, à la base de presque toutes les névroses dans un monde mécanisé, atteint peu à peu des limites extrêmes. Des tentatives psychologiques et philosophiques faites pour la dominer certains effets sont pénibles, notamment ceux affirmant que le christianisme est une religion d'angoisse.

Un théologien apporte ici quelque clarté dans la compréhension que l'on doit avoir de ces problèmes hors l'Eglise et à l'intérieur de l'Eglise. Tournant le dos à l'interprétation philosophico-religieuse actuelle, il fait naître ces arguments à partir de l'interprétation biblique qui n'a jamais eu peur de l'angoisse.

Premier point : Pour Dieu l'angoisse est une des données fondamentales de l'existence humaine, un destin de la créature qui la laisse suspendue au-dessus du gouffre sans fond que l'on ne peut même pas fuir pendant le sommeil. L'angoisse vaine des méchants qui fuient la lumière de la Providence ; l'angoisse des bons, après l'échec, angoisse voulue par Dieu, signe de la grâce dressée au-dessus d'eux.

Deuxième point : l'angoisse du Christ dans la passion a accompli la rédemption de l'angoisse humaine. A côté, les différents effets de l'angoisse pathologique paralysent la vocation humaine et ses responsabilités.

Troisième point : l'auteur s'opposant à l'existentialisme arrive au fondement essentiel de l'angoisse à travers la lumière de la Révélation. Frappée par la transcendance divine la nature humaine n'est-elle pas appelée à se repenser à l'intérieur des vérités révélées ? L'âme doit être « saisie » avant de comprendre elle-même quoi que ce soit.

J. H. Vanderveldt et R. P. Odenwald — « Psychiatrie et Catholicisme ». Mame, 1954. 19 cm. 604 pages.

Avec une logique serrée en harmonie avec les lois chrétiennes de la morale et une rigueur scientifique qui n'exclut pas une très nette clarté, un prêtre et un médecin tentent courageusement et honnêtement d'intégrer la psychiatrie au catholicisme. Problème délicat mais captivant pour les auteurs qui semblent fort à l'aise pour faire tomber les objections du lecteur. Prêtre et psychiatre ne peuvent-ils pas trouver un terrain d'entente si la psychothérapie est basée sur le principe évangélique d'aider son prochain, et chacun utilisant ses propres moyens ?

Après des considérations générales sur la psychiatrie, les principes essentiels de la psychologie catholique, les différentes formes de déficiences mentales et psychiques avec exemples typiques de nombreux cas de névroses et de psychoses, les auteurs mettent en lumière la raison primordiale de cette espèce de mésentente et d'incompréhension qui oppose souvent le clergé et la psychiatrie : une ignorance profonde et réciproque des qualités et aptitudes de l'autre. Constatation que de nombreux psychiatres ne comprennent pas le véritable sens des mots « vertus » et « vices » et que d'aussi nombreux prêtres restent indécis en face du sentiment de culpabilité provenant d'une faute inconsciente.

Cependant aucune confusion n'est à redouter : la psychiatrie est une science, quoique très vaste, mais ne ressemble en rien à la solution trouble à laquelle on veut l'assimiler : psychologie, médecine, pseudo-philosophie, pseudo-théologie. D'autre part la religion ne se substitue pas à la psychiatrie parce qu'elle n'est pas un système médical.

Cet ouvrage est une précieuse contribution pour tous, parents, éducateurs, directeurs de conscience. Relevons parmi tant d'autres un des moyens essentiels pour retrouver la paix de l'âme : « Certains peuvent aimer assez leur prochain pour en retirer plus de satisfaction que d'être aimés eux-mêmes. Ce précepte du Christ reste toujours aussi magnifique et si vous pouvez le suivre vous n'aurez jamais besoin du psychiatre ».

M. Haussmann

Dom Eugène Vandeur, O. S. B. — « L'admirable oraison du *Te Deum* ». Beyaert, Bruges, 1953. 20 cm. 104 pages.

Ce cantique sublime d'« Actions de Grâces » inspire à l'auteur, en une méditation ardente, vingt-neuf « élévations » brèves que toute humble foi peut goûter ; cet hymne du VIe siècle chante l'Adoration, la Gloire, la Majesté, la Royauté, la Magnificence des œuvres divines, enracinées dans l'Espérance.

A travers ces pages d'une spiritualité accessible à tous, parce que spontanée, l'auteur tente de pénétrer l'étonnante profondeur de « l'irremplaçable gratitude » et de redonner cet enthousiasme de l'âme qui manque au monde actuel.

Gonzales Morales — « Histoire de Fatima ». Mame, 1953. 18 cm. 258 pages.

On lira avec plaisir et intérêt le récit sincère et fervent du miracle de Fatima. L'auteur qui voulait que l'histoire fut absolument complète et véridique a relaté scrupuleusement tous les détails de l'extraordinaire aventure des trois petits bergers, depuis l'appartion de l'Ange de la Paix dont la vision si intense laissa leurs facultés corporelles comme suspendues, puis les apparitions de « la Dame plus brillante que la lumière » qui laissaient leur âme frissonnante, en passant par les sarcasmes, les incompréhensions de l'entourage, le séjour en prison, la mort angélique des deux cousins, enfin l'union éternelle avec Dieu de Sœur Lucia. Le portrait des enfants garde toute leur candeur et leur pureté.

Récit simple et attachant venant raviver la dévotion universelle au Cœur Immaculé de Marie.

Jean Wirtz — « Amour et Mariage ». — Salvator, Mulhouse, 1953. 20.5 cm. 288 pages.

Rares sont les livres aussi précieux que celui qui nous est présenté avec tant de franchise et de simplicité. L'auteur, enrichi de son expérience personnelle, met cartes sur table et s'adressant aux époux chrétiens comme à ceux qui se préparent au mariage, leur rappelle qu'il existe une hiérarchie des valeurs, et des erreurs qui menacent l'amour et la vie conjugale si l'on ne prend pas une complète connaissance des réalités de la vie. Par une subtile pénétration des cœurs l'auteur montre que l'amour est l'élément le plus important du mariage à condition de donner à ce mot toute sa plénitude et de rejoindre Dieu à travers l'être aimé ; qu'on doit chercher à rendre l'autre heureux plutôt que de chercher à l'être soi-même ; que l'union de l'homme et de la femme, entreprise grande et sacrée, est une somme d'amour, de volonté, de sacrifices, de délicatesse, de respect qui enveloppe de toute la beauté de l'âme, le corps et l'âme de l'être aimé, et que cette somme de vénération et d'estime constitue peu à peu l'irremplaçable capital de l'irremplaçable confiance.

Puis l'auteur jette une lumière vive et bienfaisante sur les réalités : dans les projets, place pour les souffrances et les soucis ; honnêteté dans la vie sexuelle ; un mariage sans vie sexuelle est une fleur sans parfum qui se fanera à l'été de la vie ; mise en garde contre ceux qui n'ont pas la capacité d'aimer normalement et totalement ; enfin une longue étude sur l'enfant et son éducation : le mariage acquiert, grâce à lui, son véritable poids, c'est alors qu'il devient véritablement une union et qu'une joie inconnue se répand sur le couple.

Ainsi se dessinera une nouvelle image du monde qui, embellie par l'amour, enrichie par l'expérience, deviendra une source de bonheur humain et spirituel.

M. Haussmann

Wilkie Collins — « La Dame en blanc ». Mame, 1954. 18 cm. 294 p.

Dans un style vif et direct les amateurs de comédie italienne trouveront ici de quoi se satisfaire : un vieux château meublé de souvenirs, un sinistre baron, un comte énigmatique et drôle, une tendre jeune femme, un bon ange gardien, un terrible secret... et beaucoup de victimes. Le tout s'enchaîne avec intelligence, pique la curiosité du lecteur et lui fait passer un moment agréable. Il referme le livre, content d'avoir trouvé une bonne évasion qui ne lui laisse pas de remords, puisque le crime ne paie pas, les méchants sont punis et les bons se retrouvent. « Puisque le bonheur n'a pas d'histoire nous n'avons plus maintenant qu'à poser la plume ».

XXX

Fernand Lot — « Antibiotiques médicaments miracles ». Mame, 1954. 21 cm. 232 pages.

Parmi les découvertes d'importance qui marquent aujourd'hui une heure décisive dans la vie des hommes et l'histoire des sciences, celle des antibiotiques, extraordinairement efficaces, est capitale. Quels sont-ils et quel espoir nous apportent-ils contre la maladie et la mort ?

Familiarisés avec l'auteur par ses brillants reportages du « Figaro Littéraire », nous prenons contact ici avec de précieuses informations que tout homme cultivé se doit de connaître : depuis Pasteur, en une continuité admirable, le génie scientifique lutte contre les maladies infectieuses et révolutionne leur thérapeutique. La découverte de la pénicilline par Fleming, suivie de tout un cortège d'antibiotiques, « constitue un des plus admirables succès qu'ait pu enregistrer l'histoire de la médecine ».

Comme le dit Georges Duhamel, ce dont il est question en ces pages si vivement intéressantes c'est « notre bien le plus précieux, le plus inquiétant aussi, le plus mystérieux surtout : la vie, la vie incompréhensible et sacrée ».

Madame André La Rivière

Aimé Michel — « Lueurs sur les soucoupes volantes ». Mame, 1954. 21 cm. 288 pages.

D'un bout du monde à l'autre on recueille des milliers de témoignages troublants à propos d'engins venus d'un autre monde. Le mystère des soucoupes volantes est déroutant. Mais peut-on continuer à les ignorer ? Les savants ayant à choisir entre des certitudes éprouvées et de nombreuses observations fugitives restent sur leurs gardes. L'auteur de ce livre hardi, abondamment illustré, nous explique que le problème est cependant à l'étude aujourd'hui et que l'enquête est ouverte principalement en pays anglo-saxons. Le Canada, pour sa part, semble décidé à percer le mystère : à Shirley's Bay on a construit en 1953 un observatoire spécialement équipé d'un outillage très perfectionné et qui groupe des spécialistes éminents.

Exposant des faits, l'auteur vise surtout à retenir l'attention du public sur des phénomènes troublants, les secrets terribles de l'univers. C'est peut-être pour l'humanité une tragique croisée de chemins.

XXX

Pierre Fromentin — « Monstres et bêtes inconnues ». Mame, 1954. 21 cm. 220 pages.

Journaliste de renom, grand voyageur, connaisseur remarquable de la faune africaine, Pierre Fromentin était tout indiqué pour satisfaire heureusement le désir aventureux de certains lecteurs. Il nous rapporte ici des faits observés, des enquêtes personnelles qui l'amenèrent sur les bords du Niger à faire connaissance avec un parent de la girafe, l'okapi ; à retenir à l'unanimité l'existence du monstre du Loch Ness ; à ne pas se laisser mystifier au sujet du serpent de mer, des monstres africains, des géants et des nains... Mais existe-t-il encore de nos jours des animaux qui ont échappé à la curiosité et à la recherche des hommes ?

Ecartant toute littérature, tout abus de « mangeurs d'hommes », d'histoires de « Tarzan », l'auteur nous offre un ouvrage sérieux et pittoresque, un ensemble de récits très animés que l'illustration rend encore plus véridiques et passionnants.

J. Régnier — « Le sens du péché ». Lethielleux, éditeur, Paris, 1954. 20 cm. 128 pages.

L'auteur, remarquable psychologue, fait ici le procès magnifique de nos lacunes. Le chrétien d'aujourd'hui a-t-il réellement conscience de son désordre ? Le péché, de portée éternelle, est-il toujours cette négation de Dieu source de Vie et d'Amour ? Le sens du péché diminue et s'efface dans la conscience contemporaine où il n'y a plus de notions exactes des rapports entre Dieu et l'homme. Il s'ensuit une absence de formation de la conscience, de maîtrise de soi, une perte de vue de notre misère morale et de l'œuvre de la Rédemption, une attitude de certains existentialistes athées, poussant à l'extrême limite l'individualisme occidental.

Par un vigoureux coup de barre l'auteur s'essaye à redresser les conceptions erronées et à aider à « retrouver » le sens authentique du péché. Il présente aux adultes en termes d'adulte la conception totale du péché : mise en évidence de l'enracinement de la culpabilité humaine, de la responsabilité étalée sur toute l'existence et non sur un « moment » de la vie ; les fautes ne sont pas seulement un attentat à la morale, une catastrophe individuelle, la perte du salut, mais une opposition radicale à la Charité, une atteinte infinie à l'Amour, si bien que le pécheur devient un isolé du plan divin, perspective tout à fait étrangère à l'angoisse contemporaine.

XXX

Ernest PALLASCIO-MORIN — « Marie, mon amour ». Institut littéraire du Québec, 1954. 20.5 cm. 164 pages.

Au cœur de l'abondante littérature mariale ce livre occupe une place de choix. Il est peut-être le meilleur que l'auteur ait écrit, mais il est certainement son plus fervent rosaire. A ce fils aimant le Cardinal Paul-Emile Léger donne sa paternelle bénédiction et dans une très belle préface le Commandeur Roger Brien nous confie son admiration pour l'auteur et son œuvre.

L'écrivain exhale l'inexprimable magnificence de Marie et il le fait avec un cœur simple, qui croit encore à l'amour, il offre spontanément, sincèrement, généreusement, le meilleur de lui-même. Sa poésie est vraie, sans détour, sans égarement, on peut y cueillir des fleurs très belles, émouvantes, divinement colorées et répandant très loin et très haut le parfum de vérités humaines profondes et de notre enivrante espérance.

« Si j'étais peintre, je donnerais sans crainte les couleurs du ciel à toutes les choses de la terre ».

Ce chant d'amour saisit vraiment les cœurs, adoucit tout ce que son écho rencontre, nous refraternise dans l'humilité :

Seigneur, vous m'apprendrez ce que j'ignore. Ce sera long,
car j'ignore tout.
... et dans la foi et dans la confiance :
Je vous demanderai « tout » parce que vous avez « tout ».

Ces pages remarquables devraient occuper une place d'honneur dans tous les foyers.

Madame André La Rivière

« Proceedings of the 1953 Sister's Institute of Spirituality ». Edited by Joseph E. Haley, C. S. C. University of Notre Dame Press, Notre Dame, Indiana. IX-211 pages. $3.00.

Parue le 5 août 1954 pour rappeler les journées d'étude en spiritualité de l'an dernier, la présente publication nous impose le fait établi d'un Institut de Spiritualité, où sont donnés, chaque été, conférences et cours

ouverts à toutes les supérieures et maîtresses de novices des Etats-Unis et du Canada. Ceux qui voudraient connaître les préoccupations et l'orientation de cette nouvelle initiative, à tout égard louable, liront avec avantage ses *Proceedings.* Ils y trouveront, après les mots d'adresse et les compliments d'usage, doux et officiels comme le veut une tradition monarchique tenace mais inoffensive, un premier exposé, assez schématique mais couvrant bien le sujet, sur la formation des novices et le gouvernement des communautés : conférence du Père Paul Philippe, O. P., suivie de mises au point tout à fait pratiques. *Ascetical and Mystical Theology* du Rev. Corcoran, C. S. C., qui aurait dû venir en tête, paraît au milieu des autres exposés imprimés un peu court et traite d'un sujet trop essentiel pour mériter d'être le résumé d'une improvisation. Mieux, la conférence et les discussions du Rev. M. B. Hellriegel, en relation avec la formation liturgique. Pour le lecteur étranger aux réunions de juillet 1953 cet exposé constitue la partie la plus originale de tout le volume. Le texte du Rev. O'Brien, O. Carm., sur la législation canonique en cours et celui de Father Robinson, C. S. C. sur l'examen de conscience touchent à des points délicats de la formation religieuse, qui seront utiles toujours mais dans la mesure où la charité reste la première et en théorie et en pratique.

Les religieuses se procureront ce livre et ne le regretteront pas. Dommage qu'il soit sans index et sans système de références : il aurait rendu plus service ainsi. Souhaitons aux Comptes rendus de 1954 des textes aussi fondamentaux, des études et discussions aussi suggestives et, peut-être, une présentation technique plus soignée, d'autant plus que nos frères les Américains peuvent facilement exceller sur ce point : ce qui est donc peu leur demander.

Benoît Lacroix, O. P.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : $3.00 ; ÉTRANGER : $4.00 ;
AVEC LE « ROSAIRE » : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.30 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : 3980, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »